JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE
1. JANVIER
1787.

TOME CLXXVI.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE LUXEMBOURG

A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apoſtolique.

Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commiſſaire-Examinateur.

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTERAIRE.

I. JANVIER

1787.

NOUVELLES LITTERAIRES.

*Expériences pour ſervir à l'*Hiſtoire de la génération des animaux & des plantes *de Mr. l'abbé Spalanzani &c. Par Jean Sennebier.* A Geneve chez Chirol ; à Liege chez Deſoer 1785. 1 vol. *in*-8°.

MR. l'abbé Spalanzani (a) a prouvé par des expériences multipliées la fauſſeté du ſyſtême des animaliſtes ; Mr. Sennebier

(a) L'auteur écrit *Spallanzani* ; & ſon nom

confirme ces expériences par les ſiennes : l'un & l'autre ſe déclarent pour l'ovariſme, mais peut-être détruiront-ils avec plus de ſuccès les opinions des autres qu'ils n'établiſſent les leurs ; & la raiſon de cette inégalité de ſuccès eſt très-naturelle. Il y a des objections inſurmontables contre tous les ſyſtêmes que les phyſiciens anciens & modernes ont imaginés pour expliquer la génération des êtres vivans (a) ; il eſt donc aiſé de les réfuter tous, & dès-lors impoſſible d'en établir un ſeul d'une maniere ſolide. " La naiſſance „ d'un homme, dit M^r. Sennebier, d'un „ animal, d'un inſecte, l'apparition d'une „ plante qui perce la terre pour la couvrir „ par ſa verdure, ont fourni ſûrement à tous „ les hommes penſans un problême dont la „ ſolution devoit intéreſſer ſingulierement

---

qui étoit autrefois *Sennebier*, eſt aujourd'hui *Senebier*. Il n'eſt plus poſſible d'écrire les noms propres d'une maniere conſéquente, ceux qui les portent en ignorent eux-mêmes l'orthographe. 1 Juin 1786. p. 239.

(a) L'ovariſme en particulier a rencontré les difficultés les plus déciſives : la ſeule exiſtence du mulet, a creuſé ſon tombeau de maniere à ne le voir reſſuſciter que par des gens pris de la maladie des ſyſtêmes. Tout le génie de Haller n'a pu parer à cette difficulté, Mr. Bonnet en convient & réfute lui-même ſes raiſons pour leur en ſubſtituer d'autres qui ne valent pas mieux, ou plutôt qui de ſon aveu valent encore moins, puiſqu'elles forment une *hypotheſe plus compliquée encore, qui ne peut être ſaiſie que par peu de lecteurs, & contre laquelle paroiſſent militer des faits certains* *.

277.

„ leur curioſité. Quand le premier homme
„ vit, il y a ſix mille ans, ſon exiſtence ſi
„ agréablement doublée par la naiſſance de
„ ſon premier enfant; quand il le vit ſe dé-
„ velopper peu-à-peu & lui offrir enfin un
„ être ſemblable à lui-même; quand de
„ nouveaux enfans lui préſenterent encore le
„ même ſujet de tendreſſe, d'étonnement &
„ d'admiration; quand ſes deſcendans lui ap-
„ prirent avec attendriſſement qu'ils avoient,
„ comme lui, le bonheur d'être peres; il
„ chercha, ſans doute, les cauſes de ce phé-
„ nomene auſſi conſtant qu'il paroiſſoit obſ-
„ cur: peut-être ne vit-il rien au-delà de
„ l'union des ſexes pour le produire; mais
„ c'eſt auſſi vainement que deux cents gé-
„ nérations ſe ſont ſuccédées. En vain une
„ foule d'hommes ingénieux & profonds ont
„ raſſemblé des obſervations ſur cette matiere
„ importante; en vain les génies les plus har-
„ dis ont analyſé ce fait capital. La ſucceſ-
„ ſion des ſiecles ne préſente qu'une ſucceſſion
„ d'erreurs; & tandis que les ténebres les
„ plus épaiſſes couvroient toujours aux phy-
„ ſiologiſtes raiſonnables le ſecret de la gé-
„ nération, les idées les plus incroïables, les
„ contradictions les plus fortes, le traveſtiſ-
„ ſement le plus incohérent de la nature
„ faiſoient la ſcience de ceux qui ſe piquoient
„ d'en expliquer les phénomenes. „

Après cela M^r. S. s'efforce de faire voir que les ténebres ont enfin diſparu, que M^r. Bonnet & M^r. Haller ont deviné le ſecret de la nature (déciſion plus patriotique que

philoſophique), que M^r. Spalanzani a mis le comble à la démonſtration. Mais j'oſe aſſurer qu'au contraire les ténebres vont toujours en croiſſant par l'inutilité même des efforts qu'ont fait ces ſavans & d'autres pour les diſſiper (a). M^r. Sennebier auroit beaucoup mieux fait de les reſpecter, que de s'amuſer à des expériences inutiles, dégoûtantes, d'un réſultat contradictoire (b), & qui ſi elles pouvoient être vraies, porteroient la confuſion dans le monde entier. Mais nous aimons à croire qu'elles ſont parfaitement fauſſes, non-ſeulement parce qu'elles ſont contraires à l'ordre établi par le Créateur, mais parce qu'elles ſont démenties par les principes les mieux connus de la bonne phyſique. Il y a longtems que Paracelſe, Corneille Agrippa, Arnaud de Villeneuve (c) & d'autres charlatans ſe ſont exercés dans l'art de produire à leur guiſe des êtres vivans; & l'on ſait avec quel ſuccès. Nous ne tarderons pas

---

(a) Diverſes réfl. ſur le myſtere de la génération, Fév. 1772, p. 92. —— Juin 1774, p. 417. —— 1 Juin 1776, p. 161. —— 15 Avril 1784, p. 581. —— *Cat. phil.* p. 73.

(b) Qu'on eſſaie par ex. de concilier ce qu'il dit de l'extrême efficace & pénétrante ſpirituoſité du ſperme (p. 248) avec ce qui eſt dit dans la même page qu'*il n'eſt ni ſpiritueux ni volatil.* —— L'*Art d'obſerver* que nous a donné Mr. Sennebier en 1775 *, avoit fait croire qu'il obſerveroit mieux.

* 1 Juillet 1775, p. 9.

(c) Voïez ces articles dans le *Dict. hiſt.* —— *Cat. phil.* p. 71.

à ſavoir ſi Mr. Bonnet (a) ou Mr. Sennebier ont mieux réuſſi à faire naître des hommes ou des chevaux par la pouſſiere des étamines de l'*Epine-vinette* * & d'autres ſemblables moïens, que le fanfaron Bombaſt & conſors n'ont réuſſi à en produire par l'alembic (b). Notre ſiecle eſt-il donc deſtiné à reſſuſciter toutes les folies & les erreurs qui ont déshonoré la race humaine?

* P. 281. 275 &c.

Le

(a) Les *Lettres* de Mr. Bonnet, qu'on voit ici en réponſe de celles de l'auteur, n'ajouteront rien à la réputation qu'il s'eſt faite par ſa *Contemplation de la Nature*, & ſes *Conſidérations ſur les corps organiſés*; elles la diminueront plutôt en inſpirant de la défiance ſur pluſieurs de ſes obſervations & aſſertions. On avoit déja vu dans la *Palingénéſie*, que ce phyſicien ſaiſiſſoit les objets avec un enthouſiaſme qui pouvoit ſervir plutôt à les dénaturer qu'à les vérifier *; mais on ne s'étoit pas aviſé de croire qu'il prodigueroit un jour l'admiration à des expériences du genre de celles dont Mr. Sennebier a pris plaiſir à l'entretenir.

* Févr. 1771, p. 101.

(b) Ce qu'il y a d'inconcevable, c'eſt que ces empiriques ſe donnoient pour témoins oculaires, pour acteurs & obſervateurs des prodiges qu'ils annonçoient. Qui ſe ſeroit aviſé de n'y pas croire? On ne nie pas les faits. Il a fallu que le tems vînt au ſecours de la raiſon pour diſſiper l'impoſture en démaſquant les impoſteurs.... Mais ſans ranger d'eſtimables ſavans dans une claſſe d'hommes à laquelle certainement ils n'appartiennent pas, on peut dire que ſouvent ils nous donnent des obſervations & des expériences qui ne ſont pas plus vraies; qu'ils commencent par être trompés eux-mêmes; & que dès-lors, ſans bleſſer la bonne foi, ils trompent les autres. J'en

fais

Le même Mr. Sennebier vient de nous donner une *Hiſtoire littéraire de Geneve*, 3 vol.

ſais cent exemples dans plus d'un genre de ſciences, même dans celle qui tient aux objets qui depuis ſix mille ans ſont expoſés à des millions d'yeux *. Mais pour m'en tenir à la phyſique, je connois des ſavans profonds que leurs meilleurs amis ont induits en erreur par de petits tours que le zele exceſſif de l'obſervateur devenu un peu plaiſant, leur a fait imaginer. Quelquefois la négligence, la précipitation, la prévention, une forte envie du ſuccès, dénaturent le réſultat de l'obſervation & conſomment l'illuſion du phyſicien. —— On a raiſonné à perte de vue ſur des faits qu'une ſeule circonſtance mieux connue auroit fait regarder comme non avenus. J'en citerai un exemple. On a écrit, j'ai écrit moi-même, je ne ſais combien de conjectures ſur les chiens-loups, venus au monde, il y a quelques années, dans le chenil d'un château du païs de Luxembourg *. Mr. de Buffon avoit nié que le chien & le loup puſſent produire enſemble, a bien dû changer de langage quand on lui a fait voir leur commune poſtérité. Et quand cette poſtérité s'eſt elle-même multipliée, il a fallu conclure ou que les ſubſtances mélangées n'étoient pas inféconde, ou que le loup & le chien, peut-être encore le renard, formoient une ſeule race primitive *. J'avois paſſé par tout cela, lorſque j'appris que la fameuſe louve qui a donné tant d'ouvrage aux naturaliſtes, avoit dans le tems même qu'elle étoit au plus fort de ſes amoureuſes folies, fait une abſence de trois jours, qu'elle avoit courru les bois & les champs, qu'elle avoit été vue fort altérée au bord de la Meuſe & autres lieux écartés, où il eſt bien difficile d'aſſurer qu'elle n'ait point rencontré d'amant de ſon eſpece. Et dans tous les

* 15 Juin 1786, p. 249 & ſuiv. —— 1. Fév. 1779, p. 173.

* Mars 1774, p. 178. —— Avril 1774, p. 254.

* 15 Avril 1777, p. 583.

in-8°. Le zele patriotique de l'auteur a rendu ſon exactitude ſi ſcrupuleuſe, qu'il n'y a pas un Genevois qui ait fait une diſſertation, une theſe, un ſermon, un extrait d'ouvrage pour les journaux, une brochure, même manuſcrite, dont le nom ne ſoit conſigné dans cette Hiſtoire. Ces détails la rendent ſans doute intéreſſante pour un Genevois, qui y retrouve tous les individus de ſon païs qui ont écrit: ſans doute auſſi la rendent-ils précieuſe pour une bibliotheque publique; mais ils paroîtront minutieux aux yeux des étrangers & aux lecteurs ordinaires qui cherchent dans leurs lectures des objets d'une utilité plus commune & plus directe. On y trouve cependant des choſes que tout le monde lira avec plaiſir, telle que cette anecdote ſur le cardinal de Brogny, chancelier de l'Egliſe, préſident du Concile de Conſtance, pendant la vacance du St. Siége, puis évêque de Geneve en 1422. " Jean de Brogny fut

---

les cas, le ſeul doute rend inutiles & parfaitement hazardés tous les raiſonnemens fondés ſur cette procréation exotique; ſans que la figure plus ou moins canine des nouveaux-nés, puiſſe en perſuader la ſolidité à ceux qui ſavent combien l'imagination agit ſur les animaux frappés d'un aſpect & d'une ſociété inſolites: j'ai vu une chienne qui avoit longtems aboïé contre un ours, jetter cinq jeunes dont le plus petit avoit toute la figure d'un ours, & vingt autres phénomenes qui prouvent la même theſe. Mais en voilà bien aſſez ſur cet article.

„ ainſi appellé d'un petit village près d'An-
„ necy, où il naquit. On raconte que des re-
„ ligieux voïageurs le rencontrerent gardant
„ des cochons ; qu'ils furent aſſez éclairés
„ pour découvrir le génie du jeune pâtre ;
„ & qu'ils lui propoſerent de le mener à
„ Rome pour le faire étudier. Jean de
„ Brogny accepta cette propoſition avec em-
„ preſſement, & ne tarda pas à en goûter
„ les fruits; ſes ſuccès le firent connoître,
„ & ſes ſervices lui procurerent des honneurs
„ & des bénéfices. Les talens & le ſavoir
„ de Brogny voilerent bientôt la baſſeſſe de
„ ſon extraction aux yeux du monde ; mais
„ Brogny fut le ſeul qui ne l'oublia pas,
„ & qui voulut la rappeller aux autres. Il
„ fit graver ſur les ſieges de la chapelle
„ des Macchabées, qu'il fonda dans Gene-
„ ve, de même que dans la maiſon qu'il y ha-
„ bita, un monument de ſa naiſſance, qui
„ devint celui de ſa modeſtie & de ſa gran-
„ deur; on y voit un homme conduiſant
„ un cochon. Ce monument ſubſiſte encore
„ dans la bibliotheque de Geneve, où il
„ éterniſe la vertu du cardinal. „

On ne ſera pas ſurpris de ce qu'un miniſtre de l'Egliſe prétendue réformée ait fait du fanatique & intolérant Calvin une eſpece de héros ; c'étoit-là une tâche toute naturelle pour M^r. Sennebier. Il n'a pas le même enthouſiaſme pour J. J Rouſſeau, & ce n'eſt point matiere à reproches.

Dictionnaire universel de police, contenant l'origine & les progrès de cette partie importante de l'administration civile en France; les loix, réglemens & arrêts qui y ont rapport; les droits, privileges & fonctions des magistrats & officiers qui exercent la police &c. Par Mr. des Essarts. A Paris, chez Moutard. 1786. 1 vol. *in*-4°. Prix 10 liv. chaque volume.

C'Est le premier volume d'un ouvrage qui doit en avoir 10, & dont la souscription est encore ouverte. On sent assez l'impossibilité où nous sommes de suivre ces grandes compilations, & que leur titre même doit apprendre aux lecteurs judicieux qu'ils y trouveront de bonnes & de mauvaises choses, à moins que l'auteur ne soit connu par une grande sévérité de choix, par des principes bien sûrs, bien liés & bien consistans; chose qui dans le tems actuel est infiniment rare. Sans donc garantir que ce consolant phénomene se réalise dans ce *Dictionnaire de police*, nous transcrirons avec plaisir le passage suivant sur les spectacles. " Arracher aux arts utiles des mains précieuses, & les priver d'un tems nécessaire à „ leur perfection, est un abus bien funeste. „ Ces spectacles sont d'ailleurs une source „ empoisonnée, qui mine ouvertement l'édi„ fice chancelant des mœurs; car il n'est

„ malheureuſement que trop commun de voir
„ dans ces lieux de plaiſir des citoïens qui
„ devroient être dans leurs atteliers. On n'y
„ rencontre pas ſeulement une jeuneſſe licen-
„ cieuſe, on y trouve également des peres
„ de famille, & même des vieillards, que
„ les mêmes motifs y conduiſent. Les uns,
„ dans la fougue des paſſions, vont y pui-
„ ſer des germes de corruption, dont le moin-
„ dre mal eſt peut-être celui de leur inſpi-
„ rer du dégoût pour leur état; & les autres,
„ accoutumés au libertinage, y offrent des
„ exemples ſcandaleux pour la jeuneſſe. Le
„ citoïen de Geneve dit, dans la préface de
„ ſa *Nouvelle Héloïſe*, que toute fille qui
„ lira ſon Roman, eſt perdue: on peut aſ-
„ ſûrer avec plus de raiſon, que toute jeune
„ fille qui va aux ſpectacles dont on parle
„ dans cet article (a), n'eſt pas éloignée de
„ ſe perdre, ſi elle ne l'eſt pas déja. On ne
„ s'occupe pas de ces êtres vils qui font un
„ commerce infame de la débauche; cette
„ claſſe eſt inſenſible à la honte; les noms

(a) L'auteur ſemble vouloir diſtinguer les ſpectacles des fauxbourgs & des boulevarts d'avec ceux qui attirent le beau monde de la capitale. Mais ſes réflexions tombent ſur les uns comme ſur les autres. Quelle farce égale en lubricité & en indécence *Figaro*, *Nina*, *Pygmalion*, *Panurge*, *l'Amoureux de 15 ans*, *les 3 Couſines &c*, & tant d'autres? Il eſt conſtant d'ailleurs que les poliſſonneries les plus triviales ont moins d'efficace contre les mœurs que des pieces ingénieuſement luxurieuſes. *

15 Avril 1, p. 563.

„ de mœurs & de décence lui ſont étran-
„ gers ; mais de ces jeunes filles qui ont re-
„ çu une éducation honnête, & que des
„ meres imprudentes conduiſent à ces ſpec-
„ tacles. Si elles croient qu'elles y puiſeront
„ des leçons de vertu, elles ſe trompent ;
„ elles ne retiendront que celles du vice „. *

La forme alphabétique de cet ouvrage exclut tout plan, toute diviſion, & ne permet pas d'en mettre dans une analyſe ; le premier volume ſuffit à peine à la premiere lettre, & la lettre B n'y eſt que commencée. Peut-être n'eſt-ce pas un avantage ; cette fécondité nous menace de pluſieurs volumes ; & cette multitude eſt, je crois, un défaut.

Eſſai ſur les connoiſſances de l'homme ; par un ſolitaire des bords de la Vienne : ouvrage diviſé en trois parties ; 1°. les miſeres de l'homme & ſon humiliation ; 2°. ſa grandeur & ſa gloire ; 3°. ſon immortalité.

Igneus eſt illi vigor & cœleſtis origo. *Virg.*

A Paris, chez Lagrange. 1785. vol. *in*-12 de 252 pages.

L'Auteur de cet ouvrage eſt M^r. Charmet, chanoine d'Ingrande, qui l'a dédié à M^r. Jacquier, ſupérieur-général de la congrégation de la miſſion. Ses vues ſont ſages, ſes principes ſolides, & ne promettent que des développemens

loppemens utiles. C'eſt dommage qu'il prenne quelquefois le ton exalté des écrivains du jour, & que ſes tableaux préſentent une eſpece de ſurcharge qui en affoiblit l'impreſſion. Il y a cependant des paſſages rapides & énergiques, & qui le deviendroient davantage ſi on les élaguoit tant ſoit peu. Nous citerons pour exemple le ſuivant. " Rappellons-nous ſeulement des faits notoires, propres à nous faire connoître les maux dont l'humanité eſt capable. Rappellons-nous cette induſtrie déteſtable à inventer des ſupplices horribles pour punir des coupables réels ou imaginaires; ces ſuperſtitions vaines, puériles, ridicules, & quelquefois cruelles; ces guerres inteſtines & ſanglantes, pires que celles des bêtes féroces; ce polythéiſme abſurde & deſtructeur qui a fait périr plus de dix millions d'hommes; ce mahométiſme dont le fer & la mort ont été l'argument triomphant; cette ambition, cette férocité qui ont ravagé tour-à-tour diverſes parties de notre globe..... Cette ſoif inſatiable des poſſeſſions & oſtentations humaines, ſource féconde d'injuſtices & d'horreurs; cette politique fondée ſur la force, & habile à forger des fers à des millions d'hommes qui avoient autant de droit à la liberté que leurs oppreſſeurs; cette fureur des conquêtes après leſquelles un tyran inhumain met ſa volonté à la place de la loi, établit le deſpotiſme ſur la ruine de la liberté, & la félicité d'un ſeul ſur le malheur de pluſieurs vaſtes régions, &c. Ces

„ faits & une infinité d'autres de la même „ atrocité ſeroient invraiſemblables, ſi leur „ atrocité pouvoit être conteſtée. Que d'op- „ probres pour l'homme auteur de tant de „ maux ! Heureux s'il fait en faire le reme- „ de à ſa vanité ! car oubliant ſa vraie gran- „ deur, il s'en fait une imaginaire, qui ne „ fait qu'ajouter l'orgueil à ſes autres vices. „ Cependant ſi de l'hiſtoire générale on „ deſcend dans le détail de la vie civile, „ on trouvera dans les individus autant „ d'imperfections, de vices, de malignité, „ qu'on en a trouvé dans les diverſes na- „ tions. „

Les Avis d'une mere infortunée à ſes filles, ouvrage nouvellement traduit de l'anglois. A Londres, & ſe trouve à Liege chez Deſoer. 1787. 1 vol. *in*-12.

LA lecture de ce petit livre, attribué à une Dame diſtinguée, peut à bien des égards être avantageuſe à des enfans dociles, qui dans ces leçons voient & l'autorité d'une mere, & le fruit de l'expérience, & les moïens d'éviter les écueils dont le monde eſt hériſſé, pour les jeunes gens ſur-tout. Voici une de ces leçons que le luxe qui aujourd'hui corrompt & engloutit tout, rend particuliere- ment néceſſaire. " Un homme qui fait une „ dépenſe plus forte que ſon revenu ne

„ peut ſupporter, ſe met lui-même dans „ la néceſſité d'être injuſte, en retenant à „ ſes créanciers ce qu'ils ont droit de lui „ demander, comme leur étant dû par toutes „ les loix humaines & divines. Par-là, ſou- „ vent, il cauſe la ruine d'une famille in- „ nocente, qui, ſans la perte qu'elle ſouffre „ par ſon extravagance, auroit ſubſiſté „ agréablement avec les fruits de ſon travail „ & de ſon induſtrie: il ſe met également „ dans l'impoſſibilité de donner à l'indigent „ le ſecours qu'il a droit d'en attendre par „ les loix de l'humanité; les biens de la „ fortune étant donnés, comme l'obſerve „ très-bien un grand théologien, pour l'u- „ ſage & le ſoutien des autres, autant que „ pour ceux de la perſonne à qui ils appar- „ tiennent. Ces devoirs envers nos ſembla- „ bles ſont certainement très-importans, & „ conſéquemment le défaut d'économie qui „ nous les fait violer, doit être regardé com- „ me un très-grand mal. „

Tous les avis de cette *mere infortunée* ne ſont pas d'une vérité également inconteſtable. Elle eſt, par exemple, perſuadée que *par les travaux de l'inimitable Garrick, le théâtre eſt porté à la plus grande perfection*, & *fournit aux enfans une occupation également raiſonnable & utile.* Je connois un pere qui au lit de la mort aſſembla ſes enfans pour leur dire préciſément le contraire. (a)

On

(a) Rien de plus touchant que le diſcours

On voit à la fin du volume, des fables en proſe, prolixes, écrites froidement & ſans nerf, mais d'un réſultat décent & honnête.

Die gröſte Vollkommenheit im Kleinen durch rechtſchaffene Verrichtung täglicher Werke. *Vérité de cette maxime : le ſoin de bien s'acquitter des devoirs ordinaires & journaliers, conduit à la plus haute perfection. Par Mr. Frédéric Sturmlerner, Religieux-Prémontré à Roggeburg en Suabe.* A Ausbourg chez Rieger ; & ſe trouve chez l'imprimeur du Journal 1786. 1 vol. *in*-12. Prix 1 liv. 4 ſols.

PEtit ouvrage d'une morale commune, ſimple, aiſée, & cependant infiniment ſupérieure à tout ce que la ſuffiſance philoſophique, celle des Stoïciens en particulier, nous a appris pour être vertueux. La raiſon de cette différence eſt toute naturelle : le Chrétien cherche à être bon, le philoſophe à le paroître ; le Chrétien ſe contente de faire le

qu'il tint à cette occaſion, en convenant avec autant de naïveté que de componction, de l'illuſion qu'il avoit tâché de ſe faire pour ne pas donner dans la ſingularité, & paroître d'accord avec ce monde qui donne le ton aux choſes ; mais ce ton n'eſt pas celui de l'Evangile, comme le bon vieillard le diſoit d'une maniere auſſi attendriſſante que convaincante. 1 Mai 1782, p. 11 & ſuiv. —— 15 Avril 1783, p. 566.

bien, le philoſophe veut encore le faire remarquer. En plaçant la perfection dans des choſes communes & ordinaires, on ſappe toutes les prétentions & les eſpérances de l'orgueil; on met la vertu à l'abri de l'admiration humaine, qui en eſt toujours l'écueil, lorſqu'elle n'eſt point l'objet de ſon mépris. L'auteur développe ſon aſſertion d'une maniere claire, méthodique, & parfaitement conſolante pour le commun des fideles, qui marchant dans les voies ordinaires de la Providence, n'eſt point dans l'occaſion d'exercer des vertus d'éclat.

Die Gebothe Gottes in bibliſchen Bildern betrachtet ꝛc. *Les Commandemens de Dieu conſidérés dans divers exemples tirés de la Bible; par le R. P. Joachim Braunſtein, Mineur conventuel, profeſſeur de théologie dogmatique & paſtorale à Lucerne.* Auſbourg, chez Rieger, & ſe trouve chez l'imprimeur du Journal 1785. 1 vol. *in*-12. Prix 2 liv. 10 ſols.

LIvre de piété où l'inſtruction eſt appuïée de l'exemple, où la morale chrétienne ſe développe d'une maniere ſenſible dans ſes effets & ſes fruits, & d'une maniere plus éclatante encore par les contraſtes du crime & de la vengeance divine. L'auteur écrit ſagement, ſans affectation, ſans ſingularité, ſans prétention, comme l'on écrit quand on eſt

plûs occupé de ſon ſujet que de ſoi-même, & que l'on cherche moins à être remarqué qu'à être utile.

Lettre de Mr. E. Ch. rég. de S. A. à l'auteur du Journal.

" J'Entens parler par-tout d'une *Hiſtoire des Allemans* par un abbé autrichien nommé *Schmidt*. Sans doute que cet ouvrage mérite des éloges, puiſque la plûpart des périodiſtes ne les lui ont pas épargnés. Mais comme il y a quelquefois de la fatalité dans mes découvertes, je ſuis tombé par hazard ſur le chapitre 3^e. du 4^e. liv. édit. d'Ulm 1778 t. 2. J'avoue que cette lecture m'a donné de l'étonnement. S'il en eſt de même des autres chapitres que je n'ai pas lus, je ne ſais plus que penſer.

Si nous en croïons M^r. Schmidt (p. 25), c'eſt au couronnement d'Otton I qu'on trouve les *1res* traces de la diſpute entre *les trois* principaux archevêques ſur le droit de couronner le Roi. Mais ſi nous conſultons Wittikind qu'il cite, nous remarquons que l'archevêque de Mayence n'entroit pour rien dans cette querelle. Les deux autres, c'eſt-à-dire, celui de Cologne & de Treves, après quelques conteſtations entr'eux, demeurerent d'accord que l'archevêque de Mayence couronneroit le Roi. *Ceſſit tamen uterque eorum*, dit cet hiſtorien, *Hildeberti cunctis notæ almitati.*

Dès le commencement de ſon récit Mr. S. décele ſon humeur contre Otton, peut-être parce que cet Empereur a été fort favorable au clergé. A entendre Mr. S., " autant que ſon pere eut de dextérité à ſe „ faire des amis, autant Otton ſavoit-il ſe „ faire des ennemis; ſoit qu'il en faille chercher la cauſe dans ſon caractere perſonnel qui „ à coup sûr doit avoir eu quelque choſe de „ repouſſant, ſoit qu'il faille la dériver d'autres „ circonſtances néceſſaires „. Eh! pourquoi faut-il chercher la cauſe de ces émeutes dans le caractere d'Otton plutôt que dans l'ambition des grands qui les excitoient! Wittikind, p. 650, ne diſſimule point que Henri frere d'Otton fut d'un caractere un peu âpre, mais il exalte l'affabilité d'Otton, qu'il appelle *mundi amor*. Et dit, p. 650, qu'il étoit *præter regiæ diſciplinæ terrorem ſemper jucundus*. Mr. S. n'attribue qu'à ſa fortune, d'être ſorti ſi ſouvent des embarras où les révoltes des grands l'avoient mis. Nur ein Glück, das faſt ohne Beyſpiel iſt, konnte ihn ſo oft aus der größten Verlegenheit herausziehen. Des hiſtoriens plus équitables en auroient fait honneur à la force du génie de ce grand Prince. Das meiſte Nachdenken kann verurſachen, continue Mr. S., daß faſt alle ſeine Gegner auch von denjenigen Geſchichtſchreibern, die gänzlich für ihn eingenommen ſind, z. B. dem Wittichind, mit Lobſprüchen erhoben werden. L'auteur prétend ſans doute que ces éloges des ennemis d'Otton mettent celui-ci dans le

tort, mais c'eſt juſtement le contraire; qu'on liſe, p. ex. Wittikind (a) & l'on trouvera qu'en relevant quelques avantages perſonnels de ces révoltés, il blâme abſolument & ſans aucune excuſe leur ſoulevement, que Mr. S. ſemble vouloir juſtifier; Mr. S. rapporte lui-même ce que Wittikind dit d'Eric, p. 649, qu'il fut *in cæteris omnium bonarum virtutum rebus abſque hac noxâ* (la révolte) *fortiſſimus, optimuſque.*

D'abord au commencement de ſon regne, dit Mr. S., *les Bohémiens ne voulurent point ſe prêter à l'obéiſſance qu'ils avoient portée à ſon pere.* Mr. S. croit ſans doute que ces peuples avoient toujours été ſoumis au Roi Henri pere d'Otton, il eût cependant pu apprendre de Wittikind, p. 643, qu'ils avoient levé l'étendard de la révolte contre Henri. *Datum quippe erat illis & antea a patre ſuo bellum, eo quòd violaſſent legatos Tancmari filii ſui.* —— *Le duc Boleſlas*, continue

(a) *Wittikind*, *Wittichind*, *Wittukind ou Witteking*, Moine de Corbie en Saxe, auteur équitable, impartial, parfaitement inſtruit des faits qu'il rapporte, contemporain & compatriote d'Otton. A qui croire? A des écrivains du 18 ſiecle qui *raiſonnent l'hiſtoire* pour la faire ſervir à leurs vues, ou aux hommes ſans prétentions qui ont écrit tout ſimplement les faits dont ils ont été témoins ou qu'ils rapportent d'après la connoiſſance publique, générale, non conteſtée, qu'on en avoit de leur tems? —— Réfl. ſur la corruption de l'hiſtoire, 15 Août 1786, p. 553, & aut. *ibid.* toujours en rétrogradant.

tinue M^r. S. *aïant tué ſon frere Wenceſlas en* 938. On voit dans Wittikind que cela arriva la 1^re année du regne d'Otton & vers le tems qu'il fut couronné, par conſéquent en 936 & non pas en 938 (a). Une autre inexactitude que M^r. S. commet à ce ſujet, c'eſt de faire deux campagnes d'une, car les Bohémiens furent rendus tributaires dans une ſeule. Battus d'abord par Eſic, ils le battirent à ſon tour. Alors Otton marcha lui-même contre'ux, circonſtance dont M^r. S. ne parle point, pour nous dire que Herman fils de Billing fut général en chef, *princeps militiæ*, tandis que ſuivant Wittikind qu'il cite, il commanda ſous Otton. *Rex*, dit-il, ... *cum omni exercitu intrat terminos Barbarorum.... Placuit novo Regi novum principem militiæ conſtituere, elegitque Herimannum ... Herimannus autem cùm eſſet in primâ acie.... Rex verò cæsâ hoſtium multitudine, & cæteris tributariis factis, reverſus eſt in Saxoniam. Acta ſunt hæc Vâ Kal. Oct.* —— M^r. S. ajoute que la guerre contre les Bohémiens fut terminée par la priſe de la ville de Bunflau. C'eſt une nouvelle mépriſe. Wittikind d'accord en cela avec d'autres, dit p. 652: *cùm capienda eſſet urbs, quæ nuncupatur nova,*

(b) Mr. S. dit lui-même que la guerre contre les Bohémiens fut terminée en 950 après avoir duré 14 ans, comme le rapporte Wittikind. Elle a donc commencé ſuivant lui-même en 936 & non pas en 938, & par conſéquent Boleſlas avoit déja tué ſon frere en 936.

in quâ clauſus obſidebatur Boliſlavi filius... Boliſlaf urbe egreſſus maluit tantæ majeſtati ſubjici, quàm ultimam perniciem pati. Subque ſignis ſtans, & Regem audiens, reſponſaque reddens, veniam tandem promeruit.

En parlant de la 1re guerre civile contre Otton, Mr. S. dit des Saxons en place, die ſtolz auf ihre Könige unter keinem auswärtigen ſtehen wollten. Ce n'eſt pas là le ſens du paſſage de Wittikind qu'il rapporte dans la note, où il eſt dit: *quæſturaſque quas habuêre, ullius alius niſi ſolius Regis gratiâ habere contempſerunt.* —— Mr. S. ſemble trouver à redire à la punition d'Everard pour avoir brûlé la ville d'Elveris, parce que les Franconiens, dit-il, en furent plus irrités. Mais cette punition fut très-juſte; & faut-il blâmer Otton ſi de pareils gens ſe ſont révoltés?

En rapportant la fin tragique de Tancmar, frere d'Otton, qui s'étoit révolté, Mr. S. dit qu'il mit ſes armes & ſon Wehrgehäng (*baudrier*) ſur l'autel de l'égliſe où il s'étoit retiré, & il cite Wittikind à la page 645. Cependant celui-ci dit que Tancmar y dépoſa ſes armes & ſon collier, *depoſitis deſuper armis cum* TORQUE *aureâ* (jamais, je ne penſe, le mot *torques* a été traduit par celui de *baudrier*). —— Mr. S. dit que les ennemis de Tancmar n'oſerent point forcer les portes de l'égliſe. L'auteur qu'il cite aſſure préciſément le contraire: *nec veriti januas ferro incidere, cum armis ingreſſi ſunt*

ſacram ædem. —— M^r. S. continue : hingegen ſchoſſen ſie ihre Pfeile durch die Fenſter auf ihn, und einer durchrennte ihn endlich mit einer Lanze, die er ebenfalls durch das Fenſter auf ihn geworfen. Qu'on combine ce récit avec celui de Wittikind qu'il a prétendu rendre. *Cùmque ex adverſo telis urgeretur, Thiatholdus quidam nothus Cobbonis cum conviciis ei vulnus inflixit, ilicòque ab eo recepit.... Quidam autem militum Maincia vocabulo per feneſtram altari contiguam lanceâ a tergo perfoſſum ibi ſecùs aram extinxit Tancmarum.* —— M^r. S. n'eſt pas plus exact dans le rapport qu'il fait du ſupplice des autres révoltés. Otto, dit-il, noch nicht zufrieden damit (comme s'il avoit dû l'être) ließ das Urtheil über deſſen vornehmſte Anhänger ſprechen, und ſie demſelben gemäß aufhängen. C'eſt toujours Wittikind qu'il cite; écoutons maintenant cet écrivain. *Earum rerum Rex ignarus & abſens cùm audiſſet ... Miſeratus autem fratris fortunam.... Theodoricum & tres amitæ illius filios, qui Tancmaro manus junxerant, lege Francorum damnatos ſtrangulâ fecit deficere.* Ne valoit il pas mieux ſpécifier les ſuppliciés que de laiſſer croire au lecteur qu'Otton en fit tuer un grand nombre ? —— M^r. S. ajoute que " Frédéric archevêque de Ma-
" yence fut envoïé vers Everard, duc de
" Franconie, conjuré avec Tancmar, & qu'il
" lui promit *un entier pardon* (Wittikind
" ne dit pas cela); mais que le Roi aïant en-
" voïé ce duc en exil, le prélat fut depuis

„ ce tems *toujours un des premiers* à ſe laiſ-
„ ſer emploïer contre Otton, *auſſi-tôt* que
„ des mécontens ſe montrerent „. Frédéric ne trempa point dans la conjuration de 941, ainſi ce *toujours* (allemal) de notre auteur n'eſt pas bien exact; & il a tort de blâmer Otton d'avoir puni Everard, ſi ce que Wittikind dit p. 648 d'une ambaſſade de cet archevêque vers Everard, appartient, comme il paroît, à celle dont il s'agit; car il eſt clair par le récit de cet auteur, que le Roi ne lui avoit point donné de pareils ordres, & que par conſéquent il n'étoit pas obligé d'obſerver les conventions du prélat avec Everard.

En parlant de la révolte d'Henri, frere d'Otton, il dit qu'*après la bataille de Burich toutes les villes qui lui appartenoient en Saxe, commencerent à s'ébranler.* Il devoit dire, qu'il n'en demeura que deux attachées à Henri, ainſi que le rapporte Wittikind, p. 647. Le même auteur rapporte qu'après la levée du ſiege de Chevremont, Otton retourna en Saxe, ce qui contraſte avec le récit de M^r. S., qui le fait aller aſſiéger Briſac, ce qui eut lieu un peu plus tard. —— M^r. S. dit encore que les ducs rébelles, Everard & Giſelbert, paſſerent le Rhin avec le prince Henri; tandis que Luitprand, lib. 4 cap. 18, témoigne expreſſément que celui-ci demeura à Metz pendant l'expédition de ces ducs, & ſon témoignage eſt plus recevable que celui de Dithmar. —— C'eſt encore une faute que de dire avec M^r.

S., que les comtes Udon & Conrad, qui avoient fait périr les dits ducs, demeurerent *conſtamment* attachés à Otton; car il eſt certain par M^r. S. lui-même, que Conrad fut l'auteur d'une révolte en 952. Enfin il n'eſt nullement certain que ces deux comtes furent envoïés par Otton, comme le dit M. S., pour faire tête aux deux ducs: Wittikind ne parle que de l'envoi du duc Herman, & il paroît que ces comtes commandoient les troupes qui ſe trouvoient du côté d'Andernach.

C'eſt ſans aucune autorité que M^r. S. fait Otton tuteur du fils de Giſelbert, comte de Verdun. —— Ce qu'il raconte enſuite d'une irruption d'Otton faite en France, & du mariage de Louis, Roi de France, avec Gerberge veuve du duc Giſelbert, quoique vrai dans le fond, n'eſt point repréſenté avec l'exactitude convenable. Le mariage précéda l'entrée d'Otton en France ou plûtôt en Lorraine. —— Nouvelle inexactitude touchant Henri frere d'Otton: ſuivant M^r. S. celui-ci lui aſſigna des villes en Lorraine; c'eſt en effet ce que dit Wittikind; mais on ſait par d'autres hiſtoriens que Henri fut fait duc ou gouverneur de Lorraine.

Pour raconter une partie de la révolte des Saxons, M^r. S. fait ce préambule. Nichts fehlte nun, als daß Ottons eigene Landsleute ſich gegen ihn auflehnten. Il avoit lui-même dit plus haut que les villes *ſaxonnes* appartenantes au prince-roïal Henri avoient tenu contre le Roi Otton: il eſt donc faux

qu'il manquoit encore à Otton de voir ſes compatriotes ſoulevés contre lui. —— Il a oublié de rapporter la réconciliation du prince Henri après la conſpiration de l'an 941, fait auſſi mémorable qu'honorable à la mémoire d'Otton.

Il met en 949 la fondation de l'évêché de Brandebourg par Otton; mais on s'en rapportera ſans doute à Dithmar de Merſebourg qui témoigne (lib. 3. p. 345) que cet évêché fut fondé 30 ans avant celui de Magdebourg, c'eſt-à-dire, avant l'érection de celui-ci en évêché, ce qui eut lieu en 968; la fondation de l'évêché de Brandebourg appartient donc à l'année 938 ou 939: c'eſt à cette derniere que le chronographe ſaxon la rapporte, auſſi bien que celle de l'évêché d'Havelberg que M^r. S. place mal à propos en 946.

En parlant de la conſpiration de Ludolphe fils d'Otton contre ſon pere en 952, il dit d'Henri frere d'Otton, qu'avant cette époque il n'avoit point été porté pour Otton (der es zuvor nie recht gut mit ihm gemeynt hatte); ce qui eſt un démenti formel donné à Wittikind, au rapport duquel p. 649 Henri, après avoir reçu du Roi le duché de Baviere (ce qui ſuivant M^r. S. arriva en 947, tandis que d'autres le rangent ſous l'année ſuivante), lui demeura toujours fidele. *Pacem & concordiam cum eo faciens, in quâ uſque in finem fideliter permanſit &c.*

Si nous en croïons M. S., tout le monde (jedermann) attribue à la Reine Adelaïde,

épouſe d'Otton, le traitement que celui-ci fit éprouver à Berenger Roi d'Italie, ſavoir de le laiſſer trois jours ſans lui vouloir parler. M. S. ſeroit bien embarraſſé de donner un garant de ſon aſſertion. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſuivant Wittikind p. 652, le duc Conrad qui avoit engagé Berenger à venir ſe jetter aux pieds d'Otton, & Ludolphe fils d'Otton, regarderent comme auteur de ce traitement Henri frere d'Otton.

Mr. S. commet encore d'autres bévues dans le récit de la conjuration de Ludolphe. Dem Otto, dit-il, als er zu Mainz ſeine Einkehr nehmen, und zu Aachen die Oſtern halten wollte, wurde ſo ſchnöde begegnet, daß er eilends nach Sachſen zurück kehrte. Il cite Wittikind p. 652, mais ſuivant celui-ci Otton voulut non-ſeulement entrer dans la ville de Mayence, mais y entra en effet & y reſta quelque tems. *Suſcepit* (archiepiſcopus) *Regem Moguntiæ, ibi ei aliquandiu miniſtrans.* Quant à Aix-la-Chapelle, cet auteur ſe contente de dire. *Et cùm apparatus Paſchalis apud Aquas fieri oporteret, comperit quià nihil ſibi dignum ibi paratum eſſet. Quare cùm in Saxoniam perrexiſſet &c.* Qu'on retrouve dans ceci le ſchnöde begegnet de notre auteur! Il ne rend pas mieux les paroles de Wittikind qui ſuivent, *Regemque quem in Franciâ penè perdidit, in patriâ magnificè recepit,* par celles-ci: Wo er den verlohrnen König wieder fand. Ce mot *penè* ne devoit pas être négligé ſi leſtement. —— Au ſiege de Mayence Otton

voulut rendre ſes bonnes graces à Ludolphe & à Conrad, à condition, qu'ils lui remettroient les *fautores inſidiarum* ce que M. S. traduit par Räthe und vornehmſte Anhänger, mais il trouve cette condition trop humiliante. Allein, dit-il, ſie weigerten ſich, die Gnade durch eine ſo niederträchtige Bedingung zu erkaufen. Cela eſt ſans doute bien merveilleux. —— Ce que M^r. S. rapporte de leur réconciliation, manque de juſteſſe. Suivant lui le Roi aïant aſſiégé en 954 la ville de Ratisbonne avec plus de vigueur qu'il n'avoit fait l'année précédente, les deux princes demanderent de nouveau le pardon & l'obtinrent. Mais on voit par Wittikind p. 655, que Conrad étoit rentré en bonnes graces avec le Roi avant le ſiege de Ratisbonne, & que Ludolphe étant venu demander la paix au Roi, n'obtint qu'une treve *pacem obtinuit uſque ad conditum diem, dùm de his cauſis dijudicaretur*; & ce fut quelque tems après la priſe de Ratisbonne qu'il fut réconcilié avec ſon pere.

M^r. S. continue à ſe tromper. Il dit que Ludolphe & Conrad réparerent par la ſuite leur faute par les ſervices qu'ils rendirent à la patrie, *ce qui étoit*, dit-il, *d'autant plus néceſſaire qu'on les ſuſpectoit communément d'avoir appellé les Hongrois qui bientôt après entrerent avec une puiſſante armée en Allemagne*. On ne ſuſpecta pas ſeulement ces princes d'avoir appellé les Hongrois, mais on en étoit bien perſuadé, comme on peut le voir

dans Wittikind p. 654, Fulmin, Frodoard, Sigebert & d'autres. Et quoique les Hongrois ſoient revenus en Allemagne après la réconciliation des dits princes, il eſt néanmoins certain par les auteurs cités, qu'ils y étoient entrés durant la guerre civile, ce que Mr. S. a ignoré ou négligé de dire; au moins ſon *bientôt après* ne s'aſſortit guere à ce récit des contemporains.

Mr. S. ne ſe doute pas de l'authenticité du diplome, qu'on croit avoir été accordé à l'Egliſe romaine par Otton lorſqu'il fut couronné Empereur par le Pape Jean XII (en 962 & non pas en 961, comme on pourroit le penſer d'après le récit de notre auteur): mais d'excellens critiques, tels que Muratori & de St. Marc, regardent cette piece comme très-ſuſpecte ou fauſſe.

En rapportant les déſordres du Pape Jean XII, il oublie d'avertir que l'Empereur lui avoit écrit pour l'engager à changer de conduite. Ce trait fait ſans doute trop d'honneur à la modération d'Otton, pour qu'il puiſſe être omis par un hiſtorien exact. —— Il laiſſe également ignorer à ceux de ſes lecteurs qui ne le ſavent pas d'ailleurs, que l'élection de Léon VIII comme laïque étoit contraire aux Canons. —— C'eſt auſſi une inexactitude de dire avec Mr. S. que Jean, Empereur des Grecs, donna à Otton, pour femme de ſon fils, la princeſſe qu'il avoit demandée. Cela eſt du moins contraire à Dithmar qui dit expreſſément: *non virginem deſideratam &c.* Cet endroit eſt à la vérité difficile à bien

comprendre; mais il ne falloit pas le heurter de front. Voïez les notes de Meibomius sur Wittikind p. 701 & seq.

L'auteur ne cherche qu'à déprimer Otton. Si nous l'en croïons, ce Prince est inférieur à plusieurs autres par rapport aux vraies qualités d'un Souverain (wahre Regenten-Tugenden). Il ose ajouter que comme homme, Otton ne paroît pas tenir un rang fort distingué entre les mortels. Als Mensch scheint er ebenfalls nicht eine der höchsten Stuffen zu verdienen. Ein Regent kann nicht allen Leuten gefallen; wenn er aber so vielen misfällt so wohl in als ausser seinem Hause, wie Otto, so ist es ein Zeichen, daß er, wo nicht ungerecht, doch stolz und eigensinnig ist, und nur sich liebt. Sans accumuler ici les éloges que, pour me servir des expressions mêmes de notre auteur, les écrivains du tems lui prodiguent, & dont le témoignage est sans doute plus recevable que ne le sont les déclamations d'un moderne, il me suffit d'observer que de l'aveu même de M^r. S, ces éloges sont vrais pour la plûpart quand on les applique à Otton déja avancé en âge. Mais si cela est, le portrait qu'il en fait, n'est à coup sûr aucunement ressemblant. Ses largesses que M^r. S. traite de prodigalité, sa fidélité que ce critique a tâché de noircir, mais dont Wittikind dit p. 650 qu'elle surpassoit en quelque façon la fidélité la plus marquée des hommes (*supra hominem fidelis*), & sur-tout sa clémence dont le même auteur fait voir l'étendue, & qui

ſur-tout s'eſt dévoilée dans la facilité avec laquelle il a tant de fois pardonné à ſes ennemis, prouvent au moins qu'il ne doit point tenir un des derniers rangs entre les hommes, comme M^r. S. voudroit bien, j'ignore pourquoi, le perſuader à ſes lecteurs.

Le reſte de cette *hiſtoire* eſt-il plus exact? Je n'en ſais rien. Mais une trentaine de fautes dans 20 pages, qui frappent les yeux d'un homme qui ouvre le livre ſans deſſein de le lire, bien moins de le critiquer, peuvent ſuffire pour modérer la confiance que le peuple de lecteurs, toujours enthouſiaſte des choſes nouvelles, paroît donner à l'auteur de cet ouvrage. Je ſuis.

A l'abbaïe de R.
le 31 Juillet 1786 *J. P. E.*

La *Balance* eſt le mot de la derniere énigme.

Quoique je ſois fort à la mode;
Je ne ſuis pas propre en tout tems;
Fait pour le commerce des gens
Je le rends ſouvent incommode.
Honnête, poli, complaiſant,
Le beau monde eſt mon élément;
Mais enfin devenu complice
Du menſonge & de l'artifice,
Aujourd'hui la mauvaiſe foi
N'eſt qu'un ſynonyme avec moi.
Garde toi de mon éloquence,
Et de mon langage étranger;
Je ne ſuis rien qu'en apparence:
Comme le vent je ſuis léger.

NOUVELLES

NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le* 14 *Novembre*). Un courier arrivé d'Egypte, il y a quelques jours, a apporté une tête, qu'on a auſſi-tôt expoſée à la porte du ſerrail, en répandant que c'étoit celle d'un des trois beys rébelles. Immédiatement après, le divan en a fait publier une relation circonſtanciée. On prétend que ce bey rébelle, s'étant mis à la tête d'un détachement de l'armée de ſes collegues, tenta une irruption nocturne dans le camp du capitan-bacha, du côté où étoit la tente du général; il eut d'abord du ſuccès, cette attaque imprévue aïant répandu le plus grand déſordre parmi les troupes du Grand-Seigneur; mais celles-ci s'étant remiſes de leur terreur, tomberent ſur ce détachement, &, l'aïant paſſé au fil de l'épée, elles apporterent la tête du bey rébelle au capitan-bacha, qui l'envoïa auſſi-tôt au Grand-Seigneur avec ces détails. Mais la populace, ajoutant peu de foi à cette relation, vit à peine paroître cette tête, qu'elle s'ameuta, en criant qu'on lui en impoſoit; il s'en trouva même qui aſſurerent qu'ils avoient connu les trois beys, & que la tête n'étoit d'aucun des trois. Les choſes allerent ſi loin, qu'on fut obligé

d'envoïer, contre les ſéditieux, deux détachemens de Janiſſaires, avec ordre de faire main-baſſe ſur tous les mécontens; pluſieurs de ceux-ci perdirent la vie dans cette mêlée; mais le lendemain ils reparurent de nouveau devant le ſerrail, en demandant des nouvelles ſur la ſanté du Grand-Seigneur. On craignit alors quelque événement fâcheux, parce que cette troupe étoit armée, ce qui n'arrive pas, ordinairement. Pour appaiſer ce tumulte, on crut qu'il étoit néceſſaire que le Grand-Seigneur ſe montrât, & fît ſigne qu'il jouiſſoit d'une bonne ſanté: cette démarche réuſſit; les mutins, ſatisfaits, ſe diſſiperent, & la tranquillité fut rétablie.

L'ambaſſadeur de France a eu différentes conférences avec le Reis-effendi; on prétend qu'il y a été queſtion de la libre navigation ſur la Mer-noire, que toutes les Puiſſances ſemblent ambitionner.

TANGER (*le 30 Octobre*) Nous venons d'être témoins d'une ſcene bien propre à donner une idée de la puiſſance deſpotique, & à faire juger de la ſûreté individuelle des ſujets dans un Etat de cette eſpece. Le 24 Septembre au matin l'Empereur de Maroc, notre Souverain, parut dans ſa ſalle publique d'audience, où il y avoit une foule très-conſidérable. Ayant fait venir le ſecretaire Chiappe, il lui remit deux lettres, qu'il tira de ſa poche: elles avoient été écrites par un nommé Cardozo, Juif de nation, que l'Empereur nomma ſon interprête pour la langue angloiſe, lorſque le Sr. Duff, conſul britannique, ſe trouva dernierement à la cour. Le ſecretaire lut ces lettres par ordre de Sa Majeſté, qui lui demanda, en les reprenant, ce qu'il en penſoit. Le Sr. Chiappe, connoiſſant

ſans doute le coſtume d'une cour marocaine, répondit, « qu'il ne l'oſoit dire ». *Vous avez fort raiſon*, repartit le Monarque : *Qu'on appelle Cardozo.* Cet infortuné étant entré dans la ſalle, l'Empereur, ſans dire mot, lui fit jetter une corde au cou, & donner enſuite deux-cents coups de bâton. L'on finit par le cribler de dix balles de fuſil : & ſon corps mort fut taillé en morceaux, que l'Empereur fit jetter en partie aux chiens, en abandonnant le reſte à des garçons de la populace, qui ſe divertirent en les jettant dans un feu dreſſé à cet effet. Il n'eſt point d'être raiſonnable, qui ne frémiſſe d'horreur au récit d'une exécution de cette eſpece. Il eſt vrai, que le Juif, qui en fut la victime, n'étoit pas de la claſſe la plus honnête. Il avoit été emploïé à Londres dans la ſecretairerie de Mylord Sydney, pour tenir la correſpondance arabe ; de Londres il étoit venu à Cadix, où aïant pris un faux nom chrétien il s'étoit rendu coupable l'année derniere d'un crime de faux en fait d'aſſurance ; &, comme l'on découvrit ſon judaïſme, il fut mis à l'Inquiſition : mais il trouva moïen de s'en évader & ſe réfugia ici. La connoiſſance qu'il avoit de la langue arabe, telle qu'elle ſe parle en Barbarie, ainſi que de pluſieurs langues européennes, l'avoit conduit à la cour. L'imprudence de ſon frere lui a coûté la vie : celui-ci, aïant eu quelque différent avec un des miniſtres de l'Empereur, fut mis en priſon ; & l'on trouva ſur lui les deux lettres en queſtion, qu'il avoit mal-à-propos gardées en poche. Cardozo s'y étoit exprimé fort franchement ſur ſa nouvelle patrie adoptive ; & il y avoit dit entre autres en eſpagnol, que *tous les Maures étoient des coquins, & que l'Empereur ne tenoit pas ſa parole.* Tel étoit le crime qui lui mérita cet affreux ſupplice !

RUSSIE.

PETERSBOURG (*le 27 Novembre*).

Notre Souveraine vient d'adreſſer aux différens départemens militaires, l'ordre de former un état exact des forces de terre & de mer, dans toute l'étendue de ſon Empire. —— Sa M. a accordé à Sahib-Guerai, ancien Kan de Crimée, la liberté de quitter Kaluga, où il avoit dû faire juſqu'à préſent ſa réſidence; mais l'on ne ſait point, s'il aura également celle de ſortir de l'Empire. L'Impératrice lui faiſoit une penſion de 100 mille roubles par an: mais, comme ce prince tartare aime beaucoup la magnificence & les plaiſirs, cette ſomme ne ſuffit pas à ſa dépenſe journaliere. —— On a reçu de Crimée la fâcheuſe nouvelle, qu'il a péri à Balaclava dans un grand orage un vaiſſeau de guerre ruſſe de 74 canons: mais l'équipage a eu le bonheur de ſe ſauver. —— On aſſure, que M^r. de Ségur a reçu enfin la derniere réponſe de ſa cour, au ſujet du traité de commerce, qu'il négocie ici. On dit que ce miniſtre n'aïant pu obtenir, que quelque petite diminution ſur l'impôt des vins de France, ne pourra pas ſouſcrire aux autres conditions du traité, ſans avoir reçu des ordres ultérieurs de ſa cour, attendu que le miniſtere ruſſe ſe montre toujours inflexible pour n'accorder que peu d'avantages au commerce des François.

POLOGNE.

VARSOVIE (*le* 30 *Novembre*). La diéte a terminé ſes ſeſſions le 10 de ce mois: les nouvelles loix & ordonnances, qui y ont

été faites, & qui concernent toutes des arrangemens domeſtiques, ont été ſignées ſuivant l'uſage; & l'on a mis la derniere main à la démarcation des confins avec la Siléſie. —— Le prince Adam Czartoryski eſt arrivé ici le 13, & l'on ſe flatte que l'objet de ſon voïage eſt de répondre aux vœux que le Roi a témoignés devant la diéte, pour une réconciliation avec cet illuſtre parent. On ſait que la fameuſe affaire du prétendu empoiſonnement avoit éloigné le prince de la cour & de ſa patrie.

DANTZIG (*le* 3 *Décembre*). Il eſt arrivé ici ces jours derniers un courier de Pétersbourg, qui a continué enſuite ſa route pour Berlin: il a apporté au chargé des affaires de Ruſſie l'ordre de donner à notre ville des aſſurances réitérées de la protection de l'Impératrice, & de lui déclarer, que Sa M. I. regardoit ſon honneur comme intéreſſé à maintenir la liberté & l'indépendance de la ville de Dantzig, ainſi qu'à détourner les entraves, qui pourroient menacer ſon commerce & ſa proſpérité. Depuis quelque tems, la bourgeoiſie paroiſſoit craindre quelque événement ſiniſtre; & c'eſt ce qui a donné lieu ſans doute à cette déclaration itérative.

La Viſtule & les autres rivieres ſont derechef navigables; le tems s'étant fort adouci, les glaces dont on craignoit les dégâts lors du débâcle, ont diſparu avec la même célérité qu'elles s'étoient formées.

☞ La diſette de nouvelles politiques nous permet de nous arrêter un moment ſur la

partie phyſique de cet article. C'eſt une queſtion qui a été ſouvent agitée, ſi *la glace qui prend toute la ſuperficie de la riviere, commence du fond de ſon lit, ou de ſa ſuperficie?* J'ai dit dans une occaſion que le dernier ſentiment me paroiſſoit le plus vraiſemblable *; cependant M^r. Hales, auteur de l'excellent ouvrage intitulé *la Statique des végétaux*, a cru devoir s'en tenir au rapport des gens qui habitent les bords des rivieres, & qui ſemblent s'accorder à dire qu'ils voïent très-ſouvent les glaçons partir du fond de l'eau pour venir gagner ſa ſurface; pluſieurs même prétendent en avoir détaché avec leurs crocs; ils ajoutent, qu'on apperçoit ſouvent ſur un des côtés des glaçons flottans les veſtiges non équivoques du gravier & du terrein ſur leſquels ils ont été formés. —— M^r. Nollet & M^r. Mairan ont répondu à toutes ces obſervations, & il faut convenir que puiſque la glace des lacs & étangs ſe forme toujours ſur la ſuperficie, il eſt naturel de croire qu'elle ſe forme de la même maniere dans les fleuves dont l'eau, le fond & le froid ſont parfaitement les mêmes. De plus, le fond des rivieres étant reſpectivement chaud (comme celui des étangs où les poiſſons ſe tiennent aſſidûment dans les tems de gêlée), il eſt difficile de comprendre que la glace s'y formeroit de préférence. Cependant ces obſervations ne ſont pas peremptoires; la derniere qui ſuppoſe que la glace eſt toujours un réſultat du plus grand froid, eſt contredite par des expériences certaines, & il peut

ſe faire qu'il arrive ici quelque choſe d'analogue aux obſervations dont nous avons parlé en traitant des particules frigorifiques *. Peut-être auſſi, le fond & le milieu des rivieres étant plus calme que la ſuperficie, le froid en fixe les parties les plus deſtituées de mouvement (a). Il eſt certain d'ailleurs, que les glaces que charient les rivieres, ſont en trop grand nombre pour croire qu'elles ſont toutes détachées des bords; mais il eſt aiſé de ſatisfaire à cette difficulté, en diſant qu'elles ſe forment dans toutes les parties de la ſurface où la riviere n'eſt pas trop rapide; d'abord minces & foibles, interrompues comme des réſeaux, elles ſe conſolident & grandiſſent par des additions ſucceſſives, & accélérées en raiſon directe du froid, comme les figures de givre qui ſur les fenêtres des chambres à poêle, d'abord très-délicates & légérement deſſinées deviennent, pour peu que le froid dure, d'une épaiſſeur conſidérable; *item* en ſe joignant, en paſſant les unes ſur les autres &c.... Après tout cela, il faut convenir que la choſe eſt encore indéciſe; & nous trouvons ici comme ailleurs de quoi être un

* 1 Sept. 1780, p. 21.

(a) Je ſoupçonne que ce pourroit bien être le vrai point de vue; ce qui placeroit la naiſſance des glaçons non pas préciſément & généralement au fond, mais à telle profondeur où le mouvement ſeroit aſſez ralenti pour laiſſer figer les eaux. Sous cet aſpect la théorie des glaces des rivieres rentreroit dans celle des glaces des étangs & lacs. La même conſidération a lieu pour la mer.

peu confus, raiſonnant & décidant de tout avec confiance, portant nos vues au fond des mers & au-delà des aſtres, & ignorant d'où vient la glace que nous foulons aux pieds, que nous voïons, pour ainſi dire, naître & périr ſous nos yeux. C'eſt bien le cas de dire avec Ciceron : *Quod ante pedes eſt, nemo videt; & cœli ſcrutamur plagas.* (a)

ESPAGNE.

MADRID (le 27 *Novembre*). Le traité fait avec la France, moïennant lequel notre cour cede à la dite couronne les deux Florides, n'eſt pas encore public : cependant on ſait qu'il comprend 8 articles. Par le 1^er^, Sa M. Catholique cede au Roi T. C. les dits païs, en toute ſouveraineté, pour un équivalent dont il ſera convenu entre les deux cours. Par le ſecond, les Eſpagnols qui voudront reſter dans ces colonies, conſerveront leurs anciens privileges. 3^e^. le Roi T. C.

(a) Ce qu'on peut dire ſans rien hazarder, c'eſt que le premier ſentiment eſt plus ſimple, plus aiſément croïable, plus conforme à la marche connue de la nature ; l'autre plus merveilleux, plus profond, plus propre à dévoiler les variétés, les richeſſes, & les opérations toujours nouvelles de cette même nature, à fixer l'attention & les recherches de l'obſervateur ; peut-être a-t-il quelque rapport avec ce qui eſt dit de la glace dans le Pſeaume 147 : *Mittit cryſtallum ſuam ſicut buccellas.* Il eſt certain que cela exprime mieux le ſentiment de Hales que l'opinion ordinaire.

s'oblige à y entretenir conſtamment, à ſes frais, 8 bataillons de 500 hommes chacun, ainſi qu'une barriere qui préſervera de toute irruption les poſſeſſions du continent eſpagnol. 4^e. Sa M. T. C. s'engage pour elle & ſes ſucceſſeurs à garantir à S. M. C. & à ſes ſucceſſeurs toutes les poſſeſſions de la couronne d'Eſpagne en Amérique & dans la mer du Sud, ainſi que les iſles qu'elle poſſede actuellement dans l'Océan atlantique. 5^e. Le Roi T. C. s'oblige, pour lui & ſes ſucceſſeurs, de ne jamais aliéner les dites colonies de la couronne de France, à moins que ce ne fût pour une rétroceſſion en faveur de l'Eſpagne. Les trois autres articles ſont de peu d'importance.

Les levées de troupes, ordonnées pour l'augmentation d'un bataillon par régiment d'infanterie ont commencé & ſe continuent avec ſuccès. Le nombre des recrues ſera au moins de 30 mille. En outre, il y a ordre d'armer au plutôt, dans le port du Ferrol, trois vaiſſeaux de guerre, pour leſquels le miniſtre de la marine demande 3000 hommes d'équipage. Il ſe confirme que ces armemens doivent paſſer en Amérique ſur-tout au Pérou & à Santa-Fé, où il regne toujours beaucoup de troubles. On remarque que, dans l'ordre du Roi qui préſcrit les levées ſuſdites, il n'eſt aucunement fait mention de ces troubles; en voici le préambule :

Le Roi. *Les provinces & frontieres qui dans des tems antérieurs, avoient été détachées de mes domaines & que la derniere paix vient d'y*

réunir, exigent une augmentation de troupes pour la décence & la convenance de mes Etats, pour la ſureté & protection de mes vaſſaux, & pour la défenſe & tranquillité de mes roïaumes. L'infanterie remplit tous les devoirs à ce ſujet; on l'emploie à creuſer des canaux, à pourſuivre les voleurs & contrebandiers, à eſcorter mes vaiſſeaux en tems de guerre, elle forme les corps d'artillerie & du génie. C'eſt pour ces juſtes motifs & pour la mettre en état de remplir toute l'étendue de ſes devoirs que j'ordonne une augmentation générale pour toute l'infanterie. A ces cauſes &c.

ITALIE.

FERRARE (*le 2 Décembre*). Le terme de la légation du cardinal Caraffa étant expiré, ce prélat ſe diſpoſe à retourner à Rome. Pendant les 8 années, & quelques mois, qu'il a été chargé du gouvernement de cette ville, il s'eſt fait reſpecter par ſa juſtice, ſon déſintéreſſement, & le zele qu'il a mis à l'expédition des affaires. Ce prélat, dont les vues étoient fort étendues, a fait conſtruire un grand nombre d'édifices publics, dont il a embelli la ville; il a ouvert de nouvelles rues, pour la commodité des habitans & des étrangers; c'eſt à ſes ſoins, qu'on doit, en particulier, celle qui conduit au pont de Lego-Securo; il a fait redreſſer le canal de Naviglio, élever deux môles, pour débarquer des marchandiſes. Il auroit deſiré, ſans doute, pouvoir introduire auſſi, dans cette ville, l'induſtrie & les manufactures, qui lui manquent

quent (a). —— Les lettres d'Aquila portent que, depuis le 12 Octobre juſqu'au 18, il y a eu au moins 137 ſecouſſes de tremblement de terre, dont 39 en un ſeul jour; le 17 & le 18 toute l'atmoſphere paroiſſoit en feu & l'on entendoit un bruit ſouterrain ſemblable à celui de pluſieurs chariots qui roulent ſur le pavé; au départ de la poſte, ce bruit s'augmentoit d'un moment à l'autre. —— On débite que le conciliabule de Piſtoie a produit non-ſeulement des déciſions incroïables, mais encore des eſpeces de farces qui peut-être, le tout conſidéré, feront un bon effet & contribueront à maintenir l'ancien état des choſes chrétiennes. L'évêque avoit ordonné l'impreſſion de 8 mille exemplaires des actes de ſon prétendu Concile, mais Son A. R. le Grand-Duc a défendu qu'on en imprimât un ſeul mot. Les lettres de Rome nous avertiſſent de ne pas croire tout ce que l'on raconte de cette aſſemblée, & en particulier les 20 articles qu'on lui attribue; on peut dire en effet que s'ils ſont vrais, ils ne ſont pas vraiſemblables.

MILAN (*le 4 Décembre*). Il vient de

(a) Pour cela il faudroit enlever la ville de Boulogne & quelques autres, & les placer à cent lieues de là. Eſt-il poſſible que de grandes villes placées l'une près de l'autre, ſoient également riches, commerçantes & populeuſes? Les éternels ſpéculateurs & projetteurs ſur les richeſſes des villes & des nations, ne comprendront-ils donc jamais qu'une choſe ne peut pas être deux fois?

paroître ici un édit, qui ordonne de compter à l'avenir, les heures comme les Allemands & les François, & non plus à l'italienne. En conſéquence, tous les cadrans publics devront être changés pour le 1^er^. Décembre.

L'ouverture du ſéminaire-général de Pavie s'eſt faite le 1 Novembre; mais on ne voit pas que l'archevêque de Milan, ni les autres évêques de la Lombardie s'empreſſent d'y envoïer les jeunes gens qui ſe deſtinent à l'Egliſe. Certaines theſes plus que ſingulieres, ſoutenues, il n'y a pas longtems, dans l'univerſité de cette ville, & la maniere de penſer des profeſſeurs dont pluſieurs avoient été exilés de l'Etat de Veniſe, ont donné aux évêques des inquiétudes fondées. Les évêques de Como & de Mantoue ſont les ſeuls qui y ont préſenté l'un 12 l'autre 13 éleves; on conçoit de quelle foible reſſource eſt ce nombre pour ſuffire aux beſoins des deux dioceſes. Mais ce n'eſt pas ſeulement la pauvreté des candidats du ſacerdoce, qui ſe fait remarquer, mais plus encore la rareté des qualités néceſſaires à ce ſublime & important état. (a)

(a) Ces deux choſes, je veux dire, le nombre & les qualités tiennent en quelque ſorte enſemble. Pour avoir des ſujets choiſis, éminens, excellens, il en faut beaucoup d'un mérite quelconque & même nul. Je ne dis pas que le reſpect & la conſidération d'un état n'eſt ici pour rien, qu'un homme de génie, une ame grande & généreuſe ne s'engagera pas plutôt dans un genre de vie noble & honorable,

ANGLETERRE.

LONDRES (*le* 11 *Décembre*). M^r. Eden, miniſtre-plénipotentiaire du Roi pour la négociation du traité de commerce avec la

---

norable, que dans une condition deſpectée (& l'on ſait à quel point ſont ravalés aujourd'hui les miniſtres du Seigneur!). Mais il n'en eſt pas moins vrai que c'eſt la multitude qui donne, raiſonnablement & régulièrement parlant, les hommes ſupérieurs. S'il n'y avoit dans le monde que le nombre d'aſtronomes, de phyſiciens, de peintres, de ſtatuaires &c, préciſément néceſſaire pour que ces arts ne périſſent point & pour exécuter les ouvrages indiſpenſables, il n'y auroit jamais eu de Tycho, de Newton, de Michel-Ange, de Gerard-Dow &c. Si Louis XIV n'avoit pas eu de ſi nombreuſes armées, on n'auroit point vu les Turenne, les Luxembourg, les Vendomes, les Catinat, les Berwick.... Pourquoi le clergé catholique a-t-il produit dans tous les ſiecles tant de grands hommes, tandis qu'on voit ſi peu de miniſtres proteſtans percer la foule & s'illuſtrer dans le monde chrétien? N'en doutons pas; ſans parler des lumieres & des ſentimens qui réſultent excluſivement de la vraie religion, ſans parler de la liberté & de l'heureuſe indépendance du célibat évangélique; c'eſt de la multitude des prêtres & religieux catholiques, c'eſt du grand nombre & de la diverſité des places qui s'ouvrent à des gens d'un naturel & d'un eſprit différent, que réſulte particulierement cette remarquable différence.... Ceux donc qui veulent réduire les eccléſiaſtiques au nombre néceſſaire pour remplir les fonctions du ſaint miniſtere, prétendent ne donner aux peuples que des paſteurs foibles, ignares, ineptes & corrompus.

France, qu'il a ſi heureuſement porté à ſa perfection, eſt depuis quelques jours de retour de Paris & a déja eu une audience particuliere du Roi auquel il a remis, à ce que l'on aſſure, le portrait du Roi de France en miniature, enrichi de brillans. L'on ne doute pas, qu'il ne vienne en Angleterre pour appuïer par de nouveaux éclairciſſemens le traité, qu'il a négocié: peut-être même ſera-t-il emploïé à d'autres délibérations également relatives au commerce. En général la publication du traité n'a encore produit aucun effet, qui faſſe craindre pour cet ouvrage: au contraire on a remarqué avec ſatisfaction, que les calicos ou toiles peintes, de la libre importation deſquelles on doutoit, ont été admiſes en France; ce qui ſera d'un grand avantage pour une des branches les plus recherchées des manufactures britanniques. On ne peut s'empêcher d'admirer l'eſprit de tolérance & d'humanité, qui regne dans les articles ſtipulés pour laiſſer aux natifs des deux païs, lorſqu'ils ſe trouvent dans l'autre, la faculté d'exercer leur religion & de diſpoſer de leurs biens-fonds & propriétés, dans le cas d'une guerre ſurvenue entre les deux nations. La permiſſion accordée aux ſujets & habitans reſpectifs de voïager les uns chez les autres, ſans permiſſion ni ſauf-conduit, eſt ſans doute auſſi une diſpoſition, qui honore les ſentimens des parties-contractantes. Douze mois ſont accordés pour ſe retirer à ceux qui ſont ſuſpects, tandis que, dans des tems antérieurs, douze minutes auroient

roient ſuffi pour faire jetter un voïageur anglois dans la Baſtille. Ainſi, outre les avantages de commerce, on ne peut nier, que le traité ne tende à favoriſer le but général de la philoſophie & de l'humanité, en briſant les entraves des préjugés, qui faiſoient regarder les deux peuples comme ennemis naturels. *C'eſt gagner beaucoup* (diſent nos papiers publics), *que de détruire cette ancienne & abſurde antipathie, qui n'a ſervi qu'à borner les progrès de la civiliſation, à faire trouver un plaiſir dans la guerre & l'effuſion du ſang, & à nous attirer les calamités nationales, les dettes énormes, & les taxes accablantes, ſous leſquelles nous gémiſſons. Si donc ce traité tend à déraciner des préventions auſſi funeſtes, à changer des ennemis jurés en freres, à avancer les arts & l'induſtrie, à civiliſer l'eſpece humaine, & à étendre l'eſprit ſalutaire de liberté, les ſiecles futurs ne pourront s'empêcher de regarder cet événement comme une des époques les plus glorieuſes dans les annales du genre-humain.*

ALLEMAGNE.

VIENNE (*le* 3 *Décembre*). Les Gouverneurs du Milanez diſpoſent tout pour leur départ. On croit que l'Empereur accompagnera L. A. R. juſqu'à moitié-chemin, puiſque Sa. M. vient d'ordonner qu'on préparât ſes équipages de voïage. —— L'archevêque de Salzbourg eſt parti depuis quelques jours;

on ne ſait encore quel effet produiront les plaintes que ce prélat a portées contre la nouvelle nonciature de Munich & celle de Cologne. Il ſe confirme que notre cour ne veut pas ſe brouiller avec le St. Siége, & que l'Empereur ne ſe départira pas du ſyſtême qu'il a adopté, en conſéquence duquel Sa M. eſt réſolue de n'interpoſer que ſa médiation dans cette affaire. D'un autre côté la plûpart des évêques d'Allemagne ſont inquiets ſur le projet de rétablir les droits des métropolitains, ſur-tout depuis que dans une nouvelle univerſité on a avancé que la *Novelle XI*^e^ avoit lieu en Allemagne; or cette *Novelle* donne aux métropolitains des droits ſur les évêques que ceux-ci ont à peine ſur les ſimples curés *. —— On ne croit pas ici à tout ce que les feuilles publiques racontent du congrès d'Ems. Il eſt, par exemple, impoſſible, qu'on y ait réſolu de demander le redreſſement des *centum gravamina*, puiſque ces *gravamina* ſont l'ouvrage d'un Proteſtant fanatique, comme on l'a démontré encore tout récemment. *

* 15 Oct. 1786, p. 239.

* 1 Sept. 1786, p. 66.

Le commiſſaire impérial de Sentivany s'eſt rendu de Caſchau à Eperies pour y commencer l'interrogatoire du rébelle Moloniai, qui avoit formé le projet de ſurprendre & piller Caſchau pendant le tems de la foire. Ce rébelle eſt un gentilhomme hongrois, il a été officier dans le régiment d'Alton. On a trouvé dans ſes papiers, un plan de rébellion, dans lequel pluſieurs milliers de païſans étoient entrés.

entrés. —— On apprend que le général Laudon ſe porte beaucoup mieux.

BERLIN (*le* 12 *Décembre*). On ne ſait abſolument rien du ſyſtême politique, que notre Roi peut avoir embraſſé, relativement aux affaires générales de l'Europe: beaucoup de circonſtances antérieures au regne de notre Monarque, feroient croire, que Sa Majeſté ne penſe nullement à une alliance avec l'Empereur, comme quelques perſonnes le débitent; mais d'un autre coté, les ſentimens particuliers du prince roïal de Pruſſe, doivent avoir fait place aux ſentimens du Roi de Pruſſe, dont la politique doit embraſſer des objets, qui doivent auſſi ſe préſenter aujourd'hui ſous un autre point de vue. —— Ce qu'on a débité de la prochaine retraite du prince Henri à Geneve, paroît être deſtitué de fondement. —— Pluſieurs perſonnes, qui avoient eu des déſagrémens ſous le dernier regne, en ſont dédommagées par les graces, que leur fait le nouveau Souverain. Sa Maj. a ordonné entre autres de rétablir à la premiere occaſion dans ſon poſte le conſeiller-privé Lucius, qui avoit dû quitter ſous le feu Roi la direction de la chambre de guerre & des domaines de Glogau: mais une réparation encore plus éclatante eſt celle, que vient d'obtenir le comte de Finckenſtein, fils du premier-miniſtre de ce nom, ainſi que les officiers de juſtice, impliqués dans la fameuſe affaire du meûnier Arnold. L'on ſe rappelle, que Frédéric II fit, il y a environ ſept ans, un acte de rigueur ſur les

plaintes, qui lui étoient parvenues de la part d'une perſonne attachée à la princeſſe Amélie (ſœur que ce Monarque affectionnoit particulierement), comme ſi le meûnier eût été la victime d'une injuſtice criante, faite en faveur d'un gentilhomme, dont il avoit le moulin à ferme (a). Le Roi regnant, aïant fait examiner de nouveau cette affaire, a confirmé l'avis du ſénat-criminel de la chambre-de-juſtice par le décret ſuivant.

Frédéric-Guillaume &c. A la requête du comte de Finckenſtein, ancien préſident de la régence de la Nouvelle-Marche, nous avons jugé à propos d'établir une nouvelle reviſion des actes dans les procédures criminelles, intentées, à l'occaſion de l'affaire connue du meûnier Arnold, contre les conſeillers de la chambre de juſtice Friedel & Graun, ainſi que contre les conſeillers de la régence de la Nouvelle-Marche, Busch, Baudel, & Neumann, & contre le fiſcal de la cour Schlecker; & il nous a plû de faire remettre devant nous l'avis donné ſur cette affaire par le ſénat-criminel de la juſtice de la chambre: comme par cet examen nous nous ſommes convaincus, qu'il ne réſulte de ce procès pas le moindre ſoupçon à la charge des dits officiers de juſtice, que dans l'affaire du dit Arnold ils aient été coupables d'injuſtice ou de partialité, ni de quelque autre procédé contraire à leur devoir; que par conſéquent les diſpoſitions, qui dans le tems ont été faites contre eux, ne ſauroient être conſidérées que comme les ſuites d'une erreur, dans laquelle le louable zele pour

(a) 15 Janvier 1780, p. 139. —— Le public impartial a vu dans le tems l'erreur du Roi. Linguet l'a miſe au jour avec une franchiſe & un courage digne de la vérité.

la juſtice, dont Sa M. notre oncle, de glorieuſe mémoire, étoit animé, avoit été induit par des informations peu exactes & nullement conformes aux vraies circonſtances de l'affaire, qui lui avoient été fournies par des perſonnes mal-inſtruites & préoccupées: nous confirmons par la préſente le contenu de cet avis judiciaire; & nous déclarons les dits officiers de juſtice abſolument innocens, leur réſervant à cet égard tous leurs droits pour réparation de dommages & intérêts; autoriſant en même tems ceux qu'il appartient non-ſeulement à notifier notre préſente déclaration aux dits officiers de juſtice, mais auſſi au comte de Finckenſtein, qui reçut alors pour la même affaire ſa démiſſion de la charge de préſident de la régence, afin que ce jugement ſerve à leur conſolation & juſtification. Voulons auſſi, qu'en notre nom il leur ſoit déclaré, que nous nous montrerons prêts à placer de nouveau ceux d'entre eux, qui voudront rentrer à notre ſervice, d'une maniere convenable, dès que l'occaſion s'en préſentera.

Donné à Berlin le 14 Nov. 1786.

(ſigné) Frédéric-Guillaume. De Carmer.

Le Roi a réſolu de retirer toutes les actions de la ferme de tabac, qui devoient encore avoir cours juſqu'en 1792, & d'en païer le capital avec les intérêts. Les officiers de cette ferme conſerveront leurs appointemens en penſion leur vie durant, ou juſqu'à ce qu'ils ſoient placés ailleurs. La taxe, qui ſera ſubſtituée à cette ferme, pour dédommager en quelque ſorte le tréſor, ne ſera païable cependant que par les hommes. L'uſage & le négoce du caffé ſeront entierement libres. Enfin le commerce en général ſera affranchi, autant que poſſible, de ſes anciennes entraves. Le magaſin ou dépôt public des marchandiſes ceſſera d'être ce qu'il eſt aujourd'hui. Cha-

cun pourra exercer ſon induſtrie pour ſon propre compte ; & les monopoles vont finir.

MUNICH (*le 14 Décembre*). Il vient de paroître ici une ordonnance, en date du 24 du mois dernier, qui enjoint aux dicaſteres de juſtice de punir les voleurs, ſelon la teneur du code criminel, & de n'uſer d'adouciſſemens dans les peines que de ceux que porte expreſſément le code en queſtion. On lit dans la dite ordonnance : " entr'autres raiſons qui contribuent à augmenter le nombre des voleurs à un degré ſi alarmant, ſur-tout à la campagne, l'indulgence, dont ſe piquent d'uſer les dicaſteres envers ces criminels, n'eſt pas une des dernieres. Ils ſe bornent à les enfermer, pour quelque tems, dans des maiſons de correction, ſe fondant d'un côté ſur ce principe : *que la peine de mort n'eſt point un châtiment, qui ſoit proportionné au crime de vol ;* & de l'autre, *qu'en conſervant la vie à ces mêmes criminels, on parvient à les corriger, & à former pour l'Etat de citoïens utiles ;* mais comme l'expérience nous prouve évidemment le contraire ; qu'il eſt rare que le voleur s'amende après une légere correction ; qu'échappé ou renvoïé abſous de la maiſon de force, il devient ordinairement plus méchant & par conſéquent plus dangereux & plus à craindre pour l'Etat *. A ces cauſes &c. "

* 15 Juin 1781, p. 239.

L'Electeur vient de renouveller, en date du 21 du mois dernier, l'ordre de faire le culte divin, comme ci-devant, aux jours des fêtes qui avoient été abrogées. Il eſt dit dans cette

ordonnance, que les eccléſiaſtiques (qui devroient être les plus zélés à la faire obſerver au peuple) étant ceux qui, les premiers, ſous toute ſorte de doutes & de prétextes frivoles, en éludent l'obſervance, Son Alt. Sérén. Electorale a jugé à propos de charger les baillis, & autres juges ſéculiers, de procéder ſelon les loix contre les curés, religieux, & autres eccléſiaſtiques qui négligeroient, ou refuſeroient d'obtempérer à ſes ordres. Ils devront auſſi chaque fois en informer la cour.

COBLENCE (*le* 25 *Novembre*). Le 23, fête de St. Clément, dont l'Electeur notre gracieux Souverain porte le nom, Son A. R. a fait ſon entrée ſolemnelle dans ſon nouveau & magnifique palais, bâti au Sud de cette ville ſur la rive gauche du Rhin.

COLOGNE (*le* 7 *Décembre*). L'expérience aëroſtatique du S^r. de la Touche Foucroy a eu lieu hier dans le jardin dit de Stein, au milieu d'un concours immenſe de ſpectateurs. Après s'être élevé durant deux minutes, l'aëroſtat s'eſt abattu dans un jardin diſtant d'environ 100 toiſes du lieu de l'expérience; heureuſement l'aëronaute n'a éprouvé aucun mal dans cette lourde chûte. Les ſpectateurs ſe ſont retirés preſqu'auſſi honteux que l'aëronaute (a). —— Nous apprenons que M^r. Blanchard aïant écrit au Roi

(a) A l'occaſion du fameux ballon de Lyon, qui devoit aller tout droit à Paris avec un magaſin de toutes ſortes de marchandiſes, &

de Pruſſe pour avoir la permiſſion de faire dans ſes Etats de ces veſſies volantes, n'en a pas reçu une réponſe plus favorable que celle de l'Empereur.

Fév. 1783. qui tomba dans les boues avec les voïageurs *, on voit, mais un peu tard, le badinage ſuivant dans le *Journal des Modes*. « Six perſonnages ſingulierement accoutrés imaginerent de faire un voïage dans Vénus, pour meſurer ſon diſque, & remarquer les traces de ſon paſſage incongru devant le ſoleil. Ils partirent de Lyon dans un équipage fort leſte. Les voilà déja ſix lieues par-delà l'atmoſphere; mais Sire Mercure qui, ce jour-là, n'étoit point fort civil, les aïant apperçus au bout du téleſcope que le Sieur Noel avoit donné à Jupiter, alla faire ſon rapport au commiſſaire ordonnateur des barrieres de l'Empire du Grand Jupin. Celui-ci, jugeant le cas important à la tranquillité de l'empire éthéré, prend la poſte & ſe rend à la cour céleſte : —— *Audience, audience, des eſpions.... tranquillité.... ſûreté.* —— A ces cris Jupiter, fatigué d'une courſe qu'il avoit faite, ſe réveille en ſurſaut & demande ce qui eſt arrivé. —— *Sire, des inſolens enfermés dans un ſac de papier, armés de haches & de feu, arrivent en poſte dans vos Etats; aſſurément leur deſſein n'eſt pas honnête, il faut les culbuter, les chaſſer.* —— *Pas tant de bruit, je vous prie.... Voïons ce que c'eſt*: —— Jupin prend une lorgnette d'opéra, & apperçoit la burleſque voiture, & nos terreſtres Phaétons noircis par la fumée, couverts de cendres. —— *Vite qu'on aille viſiter cette voiture, & qu'on conduiſe ces gens-là chez mon grand-prévôt.* Soixante archers aîlés arrêtent l'équipage. —— *Vos paſſe-ports*, —— *les voilà, Monſeigneur.* Le lieutenant lit : « A » tous ceux qui ces préſentes lettres verront, » ſalut : ſavoir faiſons, que les Sieurs Mon» golfier, du Roſier & autres adhérens, nous aïant

PAYS-BAS.

LA HAYE (*le* 10 *Décembre*). Les conférences, pour trouver un moïen de conciliation convenable, ſe continuent toujours, entre

---

» aïant fait connoître l'utilité d'une petite » poſte & d'une meſſagerie qui établît une » communication de Paris avec l'Olympe; » Nous, jugeant que telle communication étoit » d'autant plus néceſſaire, que depuis près d'un » ſiecle il y avoit moins de rapport entre le » ciel & Paris, nous avons permis & permet- » tons par ces préſentes, &c. &c. *ſigné* LA » FOLIE, avec paraphe, *& plus bas*, FRIVO- » LITÉ, *ſecretaire* ». —— *Ce paſſe-port eſt en regle; mais voïons vos malles.* —— Malheureuſement pour les voïageurs, ils avoient des marchandiſes prohibées; tout alloit être confiſqué, voïageurs, voiture, bois, paille & papiers écrits, lorſque Mr. Eole, tout bourſouffle, intercéda pour eux, répondant ſur ſa parole d'honneur, de les conduire hors l'empire éthéré en moins de tems qu'ils n'en avoient emploïé pour y arriver. Voilà donc nos champions renvoïés, & reprenant la route de Lyon. Mercure, ce faiſeur de malice, voïant ces nouveaux Titans repartir avec viteſſe, & voulant les régaler d'un de ſes tours, ſe laiſſe cheoir ſur le frêle équipage, le traverſe & le déchire; voilà en un inſtant nos héros volant les jambes en l'air, diſperſés dans les nuages, & ſe fracaſſant l'échine. Ce gaz, air prétendu inflammable qui ne peut durer, tomba dans la boutique d'un chymiſte, le taffetas, l'acier, le vitriol, tout fut perdu, & le ballon crevé, déchiré par le paſſage de Mercure, alla affubler un pauvre poëte, qui depuis 10 jours, travailloit à l'Apothéoſe des voïageurs aëriens. »

tre M^r. de Goertz, miniſtre pruſſien, & M^r. de Rayneval, miniſtre françois. Quelques penſionnaires des villes ſont, dit-on, admis à ces conférences, & on débite qu'un accommodement ne paroît pas éloigné : on penſe même que le prince Statthouder eſt très-diſpoſé à faire cauſe commune avec les régens, qui paſſent pour patriotes, & qu'il ſe relâchera ſur tout, excepté ſur le commandement de la garniſon de la Haye. —— L'affaire du canal de Swin & du petit port de Haaſen-gras n'eſt pas encore arrangée avec le Gouvernement des Païs-bas autrichiens; cependant il eſt au moins certain que cette affaire éprouve dans ce moment une ſorte de ſtagnation, qui fait croire que l'iſſue en ſera favorable. —— L'amirauté d'Amſterdam a prononcé ſon jugement contre le chef d'eſcadre Rutweld, accuſé d'avoir négligé, dans la derniere guerre, de protéger les flottes marchandes, aux Indes-occidentales. Par le jugement, cet officier eſt déclaré incapable de ſervir jamais la patrie, condamné à indemniſer les marchands des pertes qu'ils ont ſouffertes par ſa faute, & en outre, condamné aux dépens du procès. —— L'on a reçu la fâcheuſe nouvelle d'une révolte, qu'il y a eu à bord du vaiſſeau le Barbeſtein, appartenant à notre compagnie des Indes-orientales, entré à Douvres vers la fin du mois dernier. Parmi l'équipage de ce navire, parti de Middelbourg pour le compte de la chambre de Zélande, il y avoit 150 ſoldats françois : ils ſe ſont mutinés, ont pillé pluſieurs

ſieurs caiſſes d'argent, qui ſe trouvoient à bord, & ſe ſont emparés des chaloupes, pour s'évader à terre, en entrant aux Dunes: mais l'on a ſaiſi la grande chaloupe avec 70 ou 80 de ces fugitifs: le gouvernement les a fait mettre priſonniers au château ſous la garde du 55^e. régiment, & l'on étoit à la pourſuite de ceux qui ſe ſont ſauvés.

BRUXELLES (*le* 12 *Décembre*). S. Ex. le comte de Belgiojoſo vient d'être appellé à Vienne par Sa M., ainſi que M^r. de Reuſs, conſeiller référendaire au futur conſeil du gouvernement de nos provinces. Perſonne ne ſait au juſte le ſujet de ce voïage précipité; mais la plus ſaine partie du public s'imagine qu'il a pour but d'aller prendre auprès du Souverain des inſtructions pertinentes & finales, pour mettre en jeu la nouvelle adminiſtration du païs. —— M^r. le baron de Martini eſt arrivé, le 29 du mois dernier, en cette capitale; mais il ne tranſpire encore rien de la partie qui fait l'objet de ſa miſſion.

Les lettres de Louvain nous font part, que le 1 de ce mois, on a ouvert les leçons publiques de théologie, qui ſe donnent en quatre ſalles différentes. Le même jour au matin, Mgr. le cardinal archevêque de Malines s'eſt rendu au ſéminaire; il y fut reçu par M^r. le directeur Stöger, qui étoit pour la premiere fois en ſoutane. On eſt perſuadé que l'archevêque a fait cette viſite, comme inſpecteur de la doctrine, qualité que lui donne celle d'évêque du dioceſe, dans lequel eſt ſituée la ville de Louvain, & ſur-

tout

tout ſon droit naturel de veiller ſur l'inſtruction des éleves de ſon ſéminaire épiſcopal, réuni aujourd'hui au ſéminaire général. Cependant les querelles très-vives qui ont éclaté depuis entre les écoliers & les profeſſeurs, font douter que le prélat ait ſur l'enſeignement l'influence qu'on lui ſuppoſe. Ces querelles ont dégénéré en une eſpece de révolte qui a obligé le Gouvernement à faire marcher vers Louvain un certain nombre de troupes. Nous nous abſtiendrons de donner des détails touchant une affaire encore aſſez obſcure & que le tems développera ſans doute d'une maniere ſatisfaiſante. —— L'imprimeur van Overbeck de Louvain, vient d'avertir le public qu'il eſt occupé à imprimer la théologie dogmatique de Pierre-Marie Gazzaniga (a), & de Joſeph Bertieri (b), en quatre volumes, que l'on diſtribuera par feuilles. Pluſieurs autres

(a) Ouvrage orthodoxe que les novateurs n'aiment pas à voir ſubſtituer à ceux qu'ils répandent & recommandent de tous côtés. Le ſeul reproche qu'on peut faire à ce Dominicain (homme de bien & d'un ſavoir diſtingué, que feu l'Impératrice avoit appellé à Vienne) eſt d'avoir ſoutenu avec trop d'ardeur les ſentimens de ſon Ordre, mais ce reproche convient également aux Auguſtins & Jéſuites qui enſeignoient avec lui dans la même école.

(b) Cet Auguſtin, qu'il ne faut pas confondre avec *Berti*, a également enſeigné la théologie dans la même univerſité. Ses Leçons ont été imprimées à Vienne, 1771. —— 1776. 4 vol. *in*-8°.

tres profeſſeurs ſe diſpoſent auſſi à faire mettre ſous preſſe, un abrégé de leurs leçons. On eſt ſurpris que l'on n'imprime pas ces ouvrages à l'imprimerie de l'univerſité, mais c'eſt ſans doute parce qu'ils ne ſont pas encore avoués comme livres claſſiques & normaux. Quoiqu'il en ſoit, ces diſpoſitions contrediſent ſuffiſamment ce que les gazettes avoient annoncé d'une parfaite uniformité à établir dans l'enſeignement théologique, comme ſi un tel projet pouvoit ſe réaliſer ſans la ruine totale de cette ſcience reſpectable. Que dans les objets du dogme, dans les matieres révélées ou décidées par l'Egliſe, il y ait la concorde & l'unanimité la plus grande, c'eſt la ſuite & le plus eſſenciel effet de la foi, c'eſt la gloire, c'eſt l'excluſive & diſtinctive propriété de l'Egliſe catholique (a). Mais commander la même docilité, la même croïance dans des matieres douteuſes & contradictoirement diſcutées par des hommes d'un mérite & d'un ſavoir également impoſant, c'eſt une intolérance auſſi révoltante pour l'eſprit humain que deſtructive de la ſcience dans laquelle on prétend l'exercer. Otez à l'intelligence de l'homme, dans quelque genre d'étude que ce ſoit, la liberté de penſer, la diverſité des ſentimens, le choc des opinions, le croiſement des lumieres, vous en enlevez

(a) On ne ſauroit trop répéter cette grande regle des études théologiques. *In neceſſariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* En l'obſervant on n'aura aucun excès à ſe reprocher.

les reſſorts & les moïens. Où en ſeroit la phyſique ſi on avoit réduit l'enſeignement de cette ſcience aux opinions de Platon, ou d'Ariſtote, ou de Deſcartes, ou de Leibnitz, ou de Newton &c? La chimie eût-elle avancé d'un ſeul pas dans la marche rapide qu'elle a faite en ſi peu de tems, ſi on en avoit fixé les bornes aux leçons de ſes premiers maîtres? La médecine, ſi elle n'avoit de régle que les idées d'un ſeul homme, ne ſeroit ce pas une ſcience inutile ou funeſte? L'aſtronomie ne ſeroit-elle pas encore dans l'enfance, ſi on s'en étoit tenu aux hypotheſes de Ptolomée; & que deviendroit-elle encore, ſi l'on ne pouvoit rien changer aux penſées des Galilée, des Lambert, des la Lande, des Herſchel? La géométrie même s'anéantiroit, ou du moins s'appauvriroit, ſi la maniere d'opérer étoit uniforme ou qu'il fût défendu d'ajouter, d'innover, de perfectionner les méthodes, les explications, les inſtrumens. Et ſi dans des choſes viſibles & ſenſibles, où l'eſprit s'exerce à l'aide de la matiere, où les ſens avertiſſent l'intelligence de la marche qu'elle doit tenir, la colliſion des penſées eſt inévitable, on exigera l'uniformité dans une ſcience dont les objets inviſibles & inacceſſibles ne parlent à l'eſprit qu'à meſure qu'il en déduit des conſéquences juſtes, mais toujours pénibles & difficiles? dans une ſcience, où la diverſité des opinions relativement aux choſes indéciſes, eſt même indiſpenſablement néceſſaire à la conſervation des vérités les plus importantes? Oui, je n'hé-

ſite

ſite pas un moment de le dire. L'unanimité des théologiens dans certaines déciſions, ſeroit funeſte à la foi des fideles; des opinions trop dures ou trop lâches, devenues excluſives, porteroient le plus grand préjudice à l'enſeignement même du dogme. Entretenez une ame timide de la prédeſtination abſolue, dites à une ame ſenſible que les enfans morts ſans baptême brulent dans les flammes de l'enfer, à une ame ſcrupuleuſe que telle ou telle faute ſont des péchés mortels &c : & vous verrez le trouble qui les agitera, que vous ne diſſiperez qu'en diſant que d'habiles théologiens ſont d'un ſentiment contraire ; & au lieu de vous paſſionner pour l'uniformité, vous bénirez la Providence qui dans la diverſité d'opinions théologiques, a ménagé une reſſource à notre foible & ombrageuſe raiſon... Qu'a donc penſé l'inconſidéré prélat qui a voulu ſoumettre tous les eſprits aux ſentimens d'un ſeul Pere, excluſivement à tous les autres *? A-t-il ſongé à l'injure qu'il faiſoit aux Athanaſe, aux Baſile, aux Ambroiſe, aux Jerôme, aux Chryſoſtome? Puiſqu'aucun des Peres & Docteurs de l'Egliſe n'a eu le don d'infaillibilité, pourquoi donner aux eſprits, en les aſſerviſſant à l'autorité d'un ſeul, des entraves que la ſeule révélation divine ou les déciſions de l'Egliſe ſont en droit de leur impoſer? Si ces grands hommes n'ont pas toujours été d'accord, ſi les Apôtres mêmes n'ont pu arriver à l'uniformité des jugemens, ſi Pierre & Paul, Paul & Barnabé, Anicet & Polycarpe, Etienne &

Cyprien ont eu des manieres de penſer différentes; on voudra que la foibleſſe du 18*e.* ſiecle conſomme une merveille qui a ſurpaſſé la puiſſance apoſtolique, & que la plus ſublime ſainteté réunie à l'abondance des lumieres céleſtes, n'a pu atteindre?.... Et cela dans des matieres où l'erreur, ſi telle opinion générale & excluſive en étoit une (comme elle peut certainement l'être), ſeroit éternelle & irrévocable? Dans les ſciences humaines, l'erreur peut ſe corriger par de nouvelles obſervations, de nouvelles expériences, de nouvelles preuves phyſiques & palpables. En théologie, ſi l'erreur devient générale, rien ne peut l'éteindre. Il eſt vrai que ce ne ſera pas une erreur eſſencielle, une erreur dogmatique: mais une erreur quelconque n'eſt jamais une choſe deſirable; & la vérité dans les choſes même indifférentes, eſt encore trop précieuſe pour être arbitrairement bannie ſans retour (a).... Mais peut-être ai-je

(a) On dira qu'il y a en théologie bien des queſtions inutiles, vaines, meſquines & déraiſonnables... Il y en a eu; il y en a peu aujourd'hui. S'il en reſte, qu'on les retranche. Mais qu'on ſe ſouvienne qu'il y a dans toutes les ſciences de détails minucieux, ſecs, ingrats qui ſemblent n'avoir aucun réſultat, & qui ſont néanmoins très-néceſſaires dans l'enſemble. *Sine parvis magna ſtare non poſſunt.* —— Réflex. ſur la théologie ſcholaſtique, ſes recherches & ſes diſcuſſions, *Cat. phil.* p. 254, 525, 543, 517 & *ſuiv.* —— *Dict. hiſt.* Art. S. ANSELME, DUNS, HANGEST, GRAVINA Jean-Vincent, S. THOMAS.

tort de diſcuter ſérieuſement ce ridicule & impoſſible projet. Peut-être n'a-t-il pas été ſérieuſement propoſé. Car pourquoi réduire à une ruineuſe monotonie la ſeule théologie, & laiſſer un champ vaſte, libre & varié à toutes les autres ſciences ? Seroit-ce haine ou mépris pour la ſeule ſcience qui intéreſſe l'homme conſidéré comme un être immortel ? Seroit-ce pour anéantir les opinions les plus oppoſées à une ſecte artificieuſe & toujours oblique dans ſes moïens *, & les remplacer par celles qui s'en rapprochent le plus ?... Arrêtons des conjectures hazardées & inutiles, épargnons des intentions qui nous ſont inconnues, contens d'apprécier la choſe en elle-même par des conſidérations évidentes & ſenſibles.

* 1 Nov. 1786, p. 331. 338.

A meſure que le ſouffle contagieux du philoſophiſme gagne nos bonnes provinces, la morgue & le menſonge bruſquent toute décence comme toute vérité. Un libelle répandu à Louvain, rempli de toutes ſortes d'impoſtures, n'épargnoit pas même le reſpectable cardinal-archevêque de Malines, & calomnioit juſqu'aux diſcours vraiment paſtoraux que le zélé prélat, par un exemple devenu trop rare, adreſſe fréquemment à ſon peuple pour conſerver autant qu'il eſt en ſon pouvoir, la piété & la foi qui s'éteignent par-tout. Les honnêtes gens ont vu avec ſatisfaction l'autorité civile exercer ſa vigilance contre cet excès lâche & brutal ; tous les exemplaires du libelle ont été enlevés dans la boutique du libraire qui ſe prêtoit à cette

infamie, & l'on fait des perquiſitions ſévères contre l'auteur & ſes complices.

Nouv. de divers endr. 1786 N°. 92.

Nous avons été également indignés de lire dans la *gazette de Lauſanne*, un article rempli d'aſſertions auſſi fauſſes qu'alarmantes. Après avoir dit injurieuſement que les *anciens docteurs & profeſſeurs de l'univerſité de Louvain ont été renvoïés pour avoir défiguré la ſublime ſcience de théologie*; le gazetier ajoute " *il en eſt arrivé d'autres de Vienne, diſtingués par leur attachement aux principes mitigés de notre Egliſe* (c'eſt un Calviniſte qui parle) *dont les ſectateurs ſont qualifiés du nom de Janſéniſtes. Nous remarquons à cette occaſion, que Sa M. I. en aboliſſant toute relation ſpirituelle entre le St. Siége & ſes vaſtes Etats, a mis à la tête de tous les ſéminaires, univerſités, & a placé dans divers bénéfices, des eccléſiaſtiques attachés aux dogmes de cette prétendue ſecte.* Il eſt inutile de contredire en détail les aſſertions contenues dans cet article; les nouveaux profeſſeurs ne tarderont ſans doute pas de réfuter par le fait celles qui les regardent.

FRANCE.

PARIS (*le* 14 *Décembre*). Depuis l'abolition de la corvée en nature par M^r. Turgot & depuis la retraite de ce miniſtre, on n'avoit rien ſtatué d'uniforme ſur ce genre d'impoſition. Chaque généralité avoit adopté une maniere différente de pourvoir à la confection

ſection des routes. Sa M. voulant concilier l'intérêt du peuple avec un ordre commun de dépenſe & de travail, a rendu, le 6 de ce mois, un arrêt du conſeil ſur cette matiere importante. Les diſpoſitions de cet arrêt ont été combinées avec beaucoup de prudence; l'exécution n'en eſt ordonnée que pendant 3 ans, afin que l'expérience décide plus ſûrement les avantages ou les inconvéniens de la nouvelle méthode. —— Le réquiſitoire de M^r. Séguier contre le Mémoire de M^r. Dupaty, continue à détromper le public prévenu par les clameurs du parti philoſophique qui voudroit anéantir la juſtice criminelle, pour aſſurer l'impunité à ſes adeptes. Ce réquiſitoire, ouvrage auſſi profond qu'éloquent (dont nous avons rapporté pluſieurs paſſages dignes de toute conſidération *), renferme non-ſeulement l'apologie de la procédure faite à Chaumont & de l'arrêt, rendu contre les trois accuſés, mais une longue diſcuſſion, dont l'objet eſt de prouver directement, qu'ils ſont coupables, ſoit d'après la procédure, ſoit d'après des indices & des préſomptions, que les magiſtrats ont eu ſoin de ſe procurer depuis le jugement: ce qui ſemble mettre les accuſés dans la néceſſité de publier une nouvelle apologie, puiſqu'il exiſte contre eux de nouvelles accuſations, & qu'elles ont été rendues publiques. Le reſte du réquiſitoire eſt emploié à défendre la juriſprudence criminelle françoiſe contre toutes les objections, qui lui ont été faites, tant par M^r. Dupaty, que par Voltaire, Bec-

* Jour.

caria, & une foule d'écrivains diſpoſés à favoriſer les maximes dominantes. —— M^r. Rigoley de Juvigny, conſeiller honoraire au parlement de Metz, très-connu dans la république des lettres par pluſieurs ouvrages, & particulierement par une belle & ſavante édition de la *Bibliotheque* de La-Croix-du-Maine & de du Verdier, a eu l'honneur de préſenter au Roi une hiſtoire vraiment philoſophique *De la décadence des lettres & des mœurs, depuis les Grecs & les Romains juſqu'à nos jours*, dont Sa M. a bien voulu accepter la dédicace.

On ſoutient que le gouvernement-général de nos établiſſemens au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance & dans l'Inde eſt réſervé à M^r. le marquis de la Fayette. On vient de recevoir des nouvelles de ces établiſſemens; & l'on apprend, que le comte Beniowski, ce Hongrois ou Polonois ſi fameux & ſi entreprenant, qui a paſſé pour mort il y a ſix mois, eſt toujours à Madagaſcar: il a véritablement été ſurpris & attaqué par les naturels de l'endroit de l'iſle, qu'il avoit d'abord occupé, & qu'il commençoit à fortifier; mais il n'eſt pas tombé ſous leurs coups meurtriers: il a pu ſe retirer dans un autre coin de l'iſle, où il a tranſporté ſon établiſſement; reſte à ſavoir, s'il n'y ſera pas encore forcé par la nation hardie & féroce, qui l'environne.

Quoique l'archevêque de Lyon ait, comme nous l'avons dit *, fait ſortir de ſon dioceſe trois religieux qui tournoient les têtes

* 1 Déc. p. 647.

tes par une ſorte de fanatiſme qui fait d'étonnans progrès, il ne paroît pas qu'il ſoit entierement revenu de l'idée favorable qu'il avoit conçue des *Inſtitutions* dont nous avons rendu compte *, s'il eſt vrai qu'il ait propoſé à M^r. l'évêque de R. de les adopter pour ſon dioceſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce dernier prélat en a parlé au ſupérieur-général des Eudiſtes, qui enſeignent dans le ſéminaire épiſcopal, & que ce vénérable vieillard a répondu: " A quelque „ petit nombre que nos maiſons ſoient ré„ duites, j'aimerois mieux moi & mes con„ freres, abandonner celle-ci, que d'enſei„ gner la théologie que vous me propoſez „. Un autre évêque également ſollicité, a répondu roide, & il paroît qu'on ne reviendra pas à la charge. On aſſure auſſi qu'un homme en place a parlé favorablement de cet ouvrage aux docteurs de l'univerſité de D., mais que ces Meſſieurs ont trouvé la réponſe dans leur orthodoxie & leur attachement aux déciſions de l'Egliſe univerſelle.

* 1 Nov. p. 330.

On marque de Dunkerque qu'une multitude des requins dévorant ou chaſſant les harangs, la pêche de ces poiſſons qui fait ſubſiſter tant de perſonnes (a) étoit devenue preſque nulle, que les approviſionnemens publics

(a) On fait monter juſqu'à cent mille le nombre de perſonnes pour qui elle eſt un moïen de ſubſiſtance, dans la ſeule Hollande.

blics en ſouffroient, & que dans ce genre de calamité (car c'en eſt une pour des contrées maritimes, peuplées de pêcheurs), on a eu recours aux prieres. Il y a eu des proceſſions pour ſupplier le Maître de la nature, de reléguer au fond des mers où ils trouvent une nourriture abondante, des monſtres voraces qui par pétulance ou par gloutonnerie conſommoient la ſubſiſtance des hommes. C'eſt à tort que des périodiſtes infectés de la philoſophie du jour, ont controlé la confiance de ces bons marins dans la puiſſance de l'Eternel ; c'eſt à tort qu'ils ont ridiculiſé les prieres, les bénédictions, ou ſi l'on veut, les malédictions contenues dans les rituels de l'Egliſe catholique. Eſt-ce donc dans un tems où l'on croit au Meſmérianiſme, au Caglioſtrociſme & à tant d'autres ſcenes extravagantes & humiliantes, qu'il eſt permis de tourner en ridicule des pratiques & des rites qui découlent naturellement de l'idée d'un Etre tout-puiſſant, bienfaiſant, attentif aux beſoins de l'homme, aïant avec la volonté, le moïen ſûr & prompt de les ſatisfaire ?

A propos de magnétiſme & de caglioſtrociſme, on apprend que la premiere de ces manies fait des progrès en Alſace ; il s'y eſt formé, dit-on, une *Société harmonique*, compoſée de nobles, de médecins, & même de gentils abbés, tous *amis de l'humanité*, qui vient de publier un ouvrage tout *harmonieux*, expoſant les guériſons ſans nombre opérées par les enchantemens d'un inſtitut, qui ne ſauroit trop s'étendre dans tous les

païs où il y a des malades. Un littérateur ingénieux propose l'érection d'un monument propre à immortaliser cette salubre & merveilleuse société, avec une inscription analogue à celle qu'on avoit projettée pour Rodolphe Goclenius *, au commencement du siecle passé.

* V. ce mot dans le *Dict. hist.*

INEPTIÆ ET IMPUDENTIÆ
SACRUM.
MAGNETICO-MAGICO-MANIATICÆ
SOCIETATI
HEAUTONTIMORUMENIS STOLIDISSIMIS
OB IMPRÆGNATAM
PESTIFERIS ET TARTAREIS
MAGNETISMIS PROVINCIAM.

Extrait d'une lettre d'Arras du 10 Décembre. « Dimanche 3 Décembre étant au spectacle je fus témoin d'un bien fâcheux accident. Au moment où on applaudissoit à un changement de décoration, dans la *Belle Arsène*, une barre de fer soutenant un poids de 500 liv. se casse, un fond de décoration se détache du haut & tombe sur la plus belle & la plus intéressante des actrices. On l'a crue morte & écrasée, mais elle en est quitte pour avoir le bras droit fracassé. On a baissé la toile & tout le monde s'est retiré à 6 heures & demie au 2*me* acte de la piece ». (*15 Déc. 1786, p. 621*).

NOUVELLES DIVERSES.

L'Archiduc Ferdinand & son épouse ont quitté Vienne le 4 Décembre pour retourner à Milan. —— Les lettres de Paris font mention d'une escroquerie très-considérable & très-embarrassante pour le commerce (nous en parlerons plus amplement). —— Le Sieur Blanchard vient de jouer aux Liegeois un tour assez plaisant. Le 18 Décembre, à 11 heures du matin, au moment où son ballon devoit s'élever, annoncé par le canon de la citadelle, & tenant en alerte tous les yeux de la ville & d'une grande partie

de la province qui s'étoient généreuſement mis à la taille de deux couronnes, d'une ou d'une demie par tête, pour voir le célebre aëronaute planer *dans l'antichambre de l'Eternel*; dans ce moment de la plus vive & de la plus impatiente expectation, Blanchard fit couper les cordes, laiſſa partir la groſſe veſſie & voguer à ſon aiſe, pour reſter ſolidement à terre & ſe rire des dupes. Ceux ci ont voulu l'empriſonner, mais ils n'ont pas tardé à comprendre qu'ils n'y gagneroient rien, & le fortuné navigateur eſt parti avec une riche recette qui cependant auroit pu faire du bien à 10 mille ouvriers en clous & d'autres artiſans qui manquent de pain & pour leſquels il n'y a pas de ſouſcription à eſpérer. —— Le bruit de l'échange de la Baviere ſe renouvelle avec des circonſtances ſpécieuſes dont cependant nous ne garantiſſons pas la ſolidité. —— Au départ des dernieres lettres de Bruxelles, le comte de Belgiojoſo n'étoit pas encore parti pour Vienne. —— Les affaires de Louvain continuent à occuper le public. On comprend aſſez que dans un événement de cette nature il eſt imprudent d'adopter ou de répéter les premiers bruits. C'eſt pourquoi nous ne ferons que copier ce qu'on lit dans un Journal imprimé ſous la protection du Gouvernement, en date du ſamedi, 16 Décembre. « Nos lettres de Lou-
Journal de Herve n. 239.
» vain d'hier matin nous annoncent que Mr. » Van Gaſtel, ſubſtitut procureur-général de » Brabant, continue de recevoir les plaintes » & les demandes des ſéminariſtes. L'on ſait » que l'unique réponſe que ces Mrs. ont faite » à Mr. le conſeiller le Clerc, a été la de- » mande d'être enſeignés ſur l'ancien pied » (*antiqua religio*! diſoient ils). Les gens ſen- » ſés ſont très-mortifiés que ce conſeiller n'ait » pas été reçu avec la décence convenable. » Tout cependant a paru tranquille au ſémi- » naire, depuis ſon départ. Mais les ordres » pour la marche des troupes étoient ſans doute » donnés avant qu'on ait ſçu le rétabliſſe- » ment du calme. Car la garniſon de Namur » eſt arrivée à Louvain mardi dernier, & ce

» corps joint à celui de Clairfayt & les dragons, a placé des gardes autour du séminaire *ad interim* & du college de la Trinité, » où il se trouve aussi une partie des séminaristes ; la cour, le jardin, les corridors du » séminaire *ad interim* sont remplis de soldats, » de sorte que cette maison de recueillement » ne présente plus qu'un appareil militaire. » Mercredi on a vu encore arriver un détachement du corps d'artillerie, & l'on a placé sur le grand marché une douzaine de canons avec leurs canoniers. »

MORTS.

M^r. le comte de Guibert, gouverneur de l'hôtel-roïal des Invalides, est mort subitement à Paris, le 8 Décembre. Il étoit pere de M^r. de Guibert, membre de l'académie françoise, dont nous avons un traité de tactique fort estimé.

Joseph-Roger Boscowich, directeur de l'observatoire de Milan, membre de la société roïale de Londres, &c., est mort à Milan, le 3 Octobre, à la suite d'une attaque d'apoplexie, âgé de 75 ans. Né à Raguse en 1711, d'une famille distinguée (a), il entra chez les Jésuites & se fit remarquer par un génie vif, pénétrant, capable de méditations arides & profondes. Lisant un jour les élégantes

(a) Sa mere vivoit encore en 1775 âgée de 100 ans & se portant très-bien ; une de ses filles avoit alors 81 ans, une autre 79, & la plus jeune 69 (*15 Fév. 1775, p. 285*).

gantes poëſies du P. Noceti, il s'arrêta à ces vers :

Quare agite, ô juvenes, magnarum ſemina rerum
In vobis fortaſſe latent ;

il ſe perſuada avec raiſon que ce germe exiſtoit chez lui, & s'appliqua avec une ardeur toute particuliere à la philoſophie & aux mathématiques. Il embraſſa avec feu les ſyſtêmes de Newton, approfondit ſes calculs & ſes combinaiſons, modifia & réforma ſes idées pour les affranchir des objections & des embarras qui en rendoient la défenſe difficile ; & c'eſt dans cet état de réforme que la *Philoſophie* de cet Anglois parut à Vienne en 1758, & à Veniſe en 1763. Cet ouvrage a ſervi de modele & de regle à la plûpart des Newtoniens modernes ; Charles Benvenuti à Rome, Paul Makò & Charles Scherffer à Vienne, Léopold Biwald à Gratz, J. Baptiſte Horwath à Tirnau, en ont fait la baſe de leurs *Inſtitutions* imprimées dans ces différentes villes. Outre ſa *Philoſophie newtonienne*, le P. Boscowich a donné un grand nombre d'ouvrages ſur la géometrie, la phyſique, l'optique &c. I. *Elementa univerſæ Matheſeos*, à Rome 1754, 3 vol. *in*-8°., avec fig. II. *Philoſophiæ naturalis theoria, redacta ad unicam legem virium in naturâ exiſtentium*, à Vienne 1759, *in*-4°., avec fig. III. *Traité ſur les téleſcopes dioptriques perfectionnés*, à Vienne 1765, *in*-8°., en allemand. IV. *Diſſertatio phyſica de lumine*, à Vienne 1766, *in*-8°., avec fig. V. *De lunæ athmoſphæra*

phæra, à Vienne 1766, *in* 4°., avec fig. VI. *Diſſertationes ad dioptricam*, à Vienne 1767, *in*-4°. *Item* des notes ſur la *Philoſophie de Benoît Stay*; une *Deſcription géographique de l'Etat eccléſiaſtique*; un *Journal d'un voïage de Conſtantinople en Pologne* * &c &c. Mais ce qui lui aſſure un nom diſtingué parmi les gens-de-lettres autant que parmi les ſavans, c'eſt ſon beau poëme *De ſolis ac lunæ defectibus*, à Veniſe 1761, ouvrage où les ornemens de la poëſie marchent à côté des ſciences exactes, & qui peut encore ſervir d'exception à la ſtérilité que l'opiniâtre étude des mathématiques répand pour l'ordinaire ſur l'imagination (a). Parmi des poëſies moins conſidérables, mais pleines de graces tendres & ingénues, on diſtingue ſon *Deſiderium Patriæ*, compoſé à Rome & dont voici le début :

* Mai 1774, p. 339.

Illyrici colles, altæque antiqua Raguſæ
Mœnia, vagitûs conſcia terra mei!
Quando erit ut veſtras redeam vetus exul ad
oras?..

Il n'avoit pas l'air abſtrait, aimoit aſſez la ſociété, converſoit volontiers & agréablement; il ſe citoit ſouvent, & dans l'enthouſiaſme poëtique qui le ſaiſiſſoit quelquefois, il récitoit de longues tirades de ſes vers; mais cela ne formaliſoit perſonne, parce qu'on ſavoit

(a) Avril 1772, p. 251. —— 15 Août 1777, p. 558. —— 1 Mars 1785, p. 333. —— *Obſ. phil.* p. 85.

que cette eſpece d'originalité ne tenoit rien de la vanité & de l'eſprit de prétention. Il jouiſſoit de la conſidération non-ſeulement de tous les ſavans de l'Europe, mais encore de celle de pluſieurs Souverains; il a fait une multitude de voïages relatifs à des obſervations utiles ou brillantes, & a laiſſé des titres multipliés à une réputation que peu d'hommes de ce ſiecle ſont à même d'égaler.

Un artiſte illuſtre, dont faute de renſeignemens, nous n'avons pu parler plutôt, eſt le célebre Jean-Baptiſte Pigalle, mort à Paris le 20 Août 1785. Il étoit né dans cette capitale en 1714, d'un pere, qui étoit menuiſier, entrepreneur des bâtimens du Roi, & qui le mit, dès l'âge de huit ans, chez M^r. le Lorrain, ſculpteur de l'académie. Après quelques années de ſéjour en Italie, il revint en France où il fut obligé pendant cinq ans de chercher ſa ſubſiſtance en travaillant pour un ſculpteur, & de ſe charger de travaux peu dignes de lui. Une Vierge, qu'il fit pour les Invalides, le fit connoître du comte d'Argenſon. Ce miniſtre lui commanda de faire une ſtatue de Louis XV. Mme. de Pompadour lui fit faire une figure en pied qui étoit ſon portrait, une autre figure du *Silence* & un grouppe *de l'Amour & de l'Amitié*. Dès ce moment, Pigalle ne connut plus le beſoin, & commença à jouir du fruit de ſa conſtance & de ſes travaux. Le Roi lui fit exécuter deux grandes ſtatues de *Mercure* & de *Vénus*, pour être envoïées

en préſent au Roi de Pruſſe, qui en a toujours fait grand cas. Il a fait encore la belle ſtatue de Louis XV pour la ville de Rheims, & une multitude d'ouvrages de diverſes grandeurs; mais ce qui a donné le plus d'éclat à ſa réputation, c'eſt le tombeau du maréchal de Saxe, placé dans un temple luthérien de Strasbourg. Ce monument eſt trop célebre; le plan & l'exécution, les beautés & les défauts en ſont trop connus des amateurs pour que nous aïons beſoin d'en faire ici l'analyſe; il en a paru différentes critiques * & apologies, mais dans ſon enſemble on ne peut s'empêcher de reconnoître un bel & grand ouvrage. Pigalle avoit plus de talent que d'eſprit, plus de juſteſſe que d'étendue dans les idées; il avoit plus le ſentiment du vrai que celui du beau: il croïoit que tout étoit bien dès que la nature étoit fidélement exprimée. Cette perſuaſion a paru particulierement dans la ſtatue de Voltaire, que les connoiſſeurs ont trouvée doublement repréhenſible, & par la nudité auſſi déraiſonnable que hideuſe, dans laquelle il a repréſenté cet homme fameux, & par le choix du modele, en qui une maigreur extrême & un affaiſſement général de toutes les parties ajoutoient à la difformité naturelle de la vieilleſſe; il aima mieux faire une anatomie ſavante qu'une belle ſtatue. Voltaire a ſenti lui-même l'ineptie de cette figure, & s'en eſt plaint au ſculpteur dans des vers où ſa luxurieuſe imagination s'eſt donné un

* 1 Oct. 1778, p. 182.

nouvel eſſor ; on n'en peut citer que les ſuivans :

Cher Phidias, votre ſtatue
Me fait mille fois trop d'honneur...
Que ferez-vous d'un pauvre auteur,
Dont la taille & le cou de grue,
Et la mine très-peu jouflue
Feront rire le connoiſſeur ?

Pigalle fut reçu à l'académie en 1744, nommé adjoint à profeſſeur en 1745, profeſſeur en 1752, adjoint à recteur en 1770, recteur en 1777, enfin chancelier de l'académie en 1785. Il avoit été décoré en 1769 de l'Ordre de St. Michel. (a)

Le correſpondant de L. a perdu ſon tems à rechercher ſi la propoſition dont il s'agit dans le Journal du 1 Octob. p. 238, ne ſe trouvoit pas dans quelque écrit des Peres, puiſqu'il convient lui-même que dans l'exacte théologie elle n'eſt point ſoutenable : ſeul point qu'il s'agiſſoit d'établir. Il n'eſt pas étonnant qu'avant Neſtorius & Eutichès on ne trouve point dans les matieres qui ont rapport à leurs erreurs, cette juſteſſe d'expreſſions, ce choix ſévere de paroles qu'on remarque depuis cette époque ; de même qu'avant l'héréſie d'Arius on ne trouve pas généralement chez les Peres cette rigueur de termes dans

(a) C'eſt particulierement en faveur de ceux qui ont le *Dictionnaire hiſtorique* (Ausbourg 1781) que j'ai ſoin de donner les notices biographiques des hommes illuſtres ; afin qu'ils continuent d'avoir l'ouvrage en quelque ſorte complet quoique d'une maniere éparſe, juſqu'à ce qu'il y ait aſſez de matériaux pour en former un petit volume de ſupplément.

l'enſeignement de la divinité du Verbe (a). Ce n'eſt d'ailleurs pas dans une homélie où un Pere (St. Auguſtin *Tract. 17 in cap. 5 Joan.*) s'amuſe à faire des jeux de mots en établiſſant une moralité, qu'on doit juger avec rigueur ſes expreſſions, mais dans l'enſeignement formel & direct du dogme. Enfin, dans le paſſage allégué, il y a à coup sûr une altération, un défaut de ſens même grammatical, comme on le voit par les deux *quàm* qui ſuppoſent deux comparaiſons, tandis que le *magis* n'en établit qu'une.

Je ne puis actuellement ſatisfaire à la demande du correſpondant qui me rappelle la promeſſe que j'ai faite * de revenir ſur la maniere dont la riviere Leſſe, au païs de Luxembourg, s'eſt perdue dans la montagne de Belvau, pour en ſortir du côté de Han, le retard qu'elle ſouffre dans cette montagne, les circuits qu'elle y fait, ſes chûtes & ſes gouffres. J'attendois pour le faire que quelqu'autre matiere me ramenât vers cet objet ; ce qui n'eſt point encore arrivé. Du reſte, on trouvera quelques vues ſur ce phénomene géographique, dont feu Mr. Néedham & autres obſervateurs ſe ſont occupés, à l'article LESSE, dans la ſeconde édition du *Dictionnaire géographique*, qu'on mettra inceſſamment ſous preſſe.

* 15 Juil. 1778, p. 400.

Le citoïen de L. que j'ai déja fait convenir de ſon imprudence & de ſon injuſtice *, vient encore de s'échapper dans un article adreſſé à un homme toujours prompt à répéter les ſottiſes & menſonges qu'on lui apprend. Pour

* 1 Août 1786, p. 554.

(b) *Voïez le J. du 1 Mai 1785, p. 25 note* (a) *& l. 4. ajoutez* encore : *n'avoit point encore produit &c.*

ne pas déroger à la maniere généreuſe dont j'ai agi à ſon égard, je me contenterai aujourd'hui de l'avertir amicalement qu'il a beau dater ſes lettres tantôt d'une ville, tantôt d'une autre, qu'on le reconnoit toujours, que ſes malices ſont toujours *couſues de fil blanc*, *les gens de ſon tripot*, toujours loquaces & un peu traîtres à leur principal; & que s'il s'aviſe encore à ſe cajoler par des poiſſarderies ſur des *Jéſuites cantonnés* près ou loin de lui, il m'obligera de dire, pour la pleine juſtification de ces pauvres gens-là, non-ſeulement tout ce qu'ils font, mais encore tout ce qu'ils ne font pas; & ce portrait négatif pourroit le chagriner, ce que je ne prétens point du tout.

J'ai reçu la lettre de Mr. G. C. de C., ainſi que celle de Mr. M. C. R. de C.; mais point l'ouvrage dont ils me parlent & dont par conſéquent je ne puis faire mention. Je ſuis bien fâché auſſi de ne pouvoir répondre par le fait aux invitations gracieuſes du dernier; il y a pluſieurs années que les voïages lointains me ſont interdits.

Si je ne craignois pas de manquer de reſpect à un grand homme, en empruntant ſes paroles, je dirois volontiers à Mr. F.: *Quid facitis flentes & anguſtiantes cor meum*? Je ne ſais que trop que l'imprudence & l'inconſidération des particuliers ajoutent quelquefois à des malheurs dérivés d'une cauſe générale. Je ſais que des curés d'ailleurs ſages & zélés, ſe plaiſent à donner des atteintes à la liturgie catholique, déja cruellement mutilée par l'eſprit d'innovation & l'ennui fatal qui s'eſt attaché aux choſes ſaintes; je conviens avec lui, qu' *ils paſſent leur pouvoir*. Hélas! ſans doute. Qui s'imaginera qu'un ſimple prêtre, aïant charge d'ames dans une troupe de païſans ou de bourgeois, a le droit d'abolir, de mutiler, de changer, de défigurer les rites de l'Egliſe catholique, revêtus de la ſanction des Conciles, des Pontifes & des ſiecles? Act. 21. v 13.

Mais il y a eu dans tous les tems des gens *prurientes auribus*, auxquels il falloit du nouveau, même au détriment des choſes les plus reſpectables. Les anciens uſages & rites ſont triſtement monotones pour des oreilles attaquées de cette fatale démangeaiſon. Je connois un curé d'ailleurs homme de bien, auquel la voix d'un marmot, d'une fille, ou même d'une vieille femme, chantant ſeule au jubé quelque partie de la Meſſe ou des Vêpres, en dépit de la proſodie & du ſens grammatical, plaiſoit davantage que tout le chant du chœur réuni. Le même vient de faire chanter le *Te Deum* tout d'une piece, à la maniere des Pſeaumes, en ſupprimant l'interméde de l'orgue, qui releve d'une maniere ſi impoſante chaque verſet de ce majeſtueux cantique, en laiſſant l'eſſor à la réflexion & approfondiſſant, pour ainſi dire, le ſentiment du cœur par l'harmonie des ſons. —— Quant à la ville antique où la plus deſtructive abréviation a réduit enfin à rien la pompe du ſacrifice *, j'en ai écrit, il y a plus d'un an, avec toute l'énergie poſſible au Prince qui réunit dans ſa perſonne l'autorité paſtorale & ſouveraine ; mais avec le ſuccès qu'ont aujourd'hui toutes les repréſentations de ce genre.

* 15 Déc. 1785, p. 571.

Je prie mes correſpondans d'Allemagne de ne m'envoïer ni les ouvrages, ni les analyſes des ouvrages qui leur paroiſſent offenſer la religion, le goût ou le bon ſens ; il m'eſt impoſſible de vaquer à l'examen & plus encore à la réfutation de toutes ces productions qui couvrent aujourd'hui la ſurface de la Germanie à la hauteur de pluſieurs pieds.... En rendant juſtice aux vrais ſavans, aux philoſophes & théologiens éclairés dont cette nation ne manque certainement pas ; il faut convenir que depuis que la manie d'écrire y a ſaiſi indifféremment toutes les têtes, cette belle & grande région ſe reſſent beaucoup de l'état où ſe trouvoient les étables d'Augias, lorſque

que le vigoureux Hercule entreprit de les nettoïer, & j'avoue tout bonnement que je ſuis bien loin des forces & du courage de ce héros ennemi de l'immondice.

Dans le dernier Journal p. 569, l. 2 de la note, après conſtant, *liſez*. La fermeté d'ame a toujours *&c* —— *P. 570, l. 24*, elles, *liſez* malgré elle. —— *P. 579, l. 25*, inutilité, *liſez* l'inutilité (*ces deux fautes ne ſont pas dans tous les exemplaires*). —— *P. 581, l. 2 de la 2e fable*, Enchaſſant, *liſez* En chaſſant. —— *P. 584, l. 27*, attaqué, *liſez* attaquée. —— *P. 596, l. 17*, de la Grœnland orientale, *liſez* du Grœnland oriental, *ainſi que dans la note*, le nouveau Grœnland, Grœnland oriental *&c.* (*& cela pour être uniforme & d'accord avec les articles auxquels on renvoie : car ce nom étant hollandois, comme on le voit par la diphtongue* œ *qui ſe rend par* ou ; *& le mot* land *étant féminin en cette langue, & non pas neutre comme chez les Allemands, il faudroit dans la rigueur grammaticale dire* la Grœnland, *ou* la Grœnlande *ſi on veut franciſer le mot, comme* la Hollande, la Zelande *&c*). —— *P. 598, l. 1*, voit, *liſez* avoit. —— *P. 617, l. 16*, media in certamina, *liſez* medio in certamine (*faute qui n'appartient pas à l'imprimeur, mais à l'auteur de cette épitaphe ; car je ne trouve aucun exemple pour juſtifier cet accuſatif : ſi l'auteur vouloit le pluriel, qui effectivement convient mieux, il pouvoit mettre* media inter prælia, *ou bien*

Sæva ruens pulchram per prælia quærere mortem.

—— *Ibid. l. 30*, générale, *liſez* général. —— *P. 619, l. 23*, la nation, *liſez* à la nation. —— *P. 625, l. 33*, local, *liſez* bocal. —— *P. 628, l. 7 de la note*, après d'intérêts, *au lieu d'un point placez une virgule.* —— *Ibid. l. dern.* de la lâcheté & de la honte, *liſez* de ſa lâcheté & de ſa honte.